



PROJET DE PARC ÉOLIEN LE HAUT BUISSON (28)

Dossier de Demande d'Autorisation Environnementale (DAE)

Annexe - Carnet de photomontages

Octobre 2024



Dossier 23010019
29/10/2024

Réalisé par



Auddicé
Seine Normandie
ZAC Le Long Buisson
380 rue Clément Ader
27930 Le Vieil-Évreux
02 32 32 53 28



Projet de parc éolien Le Haut Buisson (28)

Dossier de Demande d'Autorisation Environnementale (DAE)
Annexe - Carnet de photomontages
Octobre 2024

Version	Date
Carnet de photomontages	29/10/2024



Agence
Hauts-de-France
(siège social)



Agence
Grand-Est



Agence
Ile-de-France



Agence
Seine-Normandie



Agence
Auvergne
Massif-Central



Agence
Val-de-Loire



Agence
Bourgogne
Franche Comté



Agence
Sud



Agence
Belgique

Agir pour l'avenir
de vos projets

auddice.com



TABLE DES MATIÈRES

1. MÉTHODOLOGIE DE RÉALISATION DES PHOTOMONTAGES	6
1.1 Choix des points de vue	6
1.2 Réalisation des prises de vue	6
1.3 Assemblage des panoramas	6
1.4 Logiciel	7
1.5 Système de projection	7
1.6 Modèle numérique de terrain	7
1.7 Contexte éolien	7
2. LIMITES DES PHOTOMONTAGES	8
3. PRÉSENTATION DES PHOTOMONTAGES	8
4. ÉVALUATION DES EFFETS ET IMPACTS	10
5. LOCALISATION ET THÉMATIQUES DES POINTS DE VUE	11
6. CARNET DE PHOTOMONTAGES	17

LISTE DES CARTES

Carte 1. Contexte éolien (d’après Vensolair, juin 2024)..... 7

Carte 2. Localisation des photomontages à l’échelle de l’aire d’étude éloignée 13

Carte 3. Localisation des photomontages et zone d’influence visuelle à l’échelle de l’aire d’étude éloignée..... 14

Carte 4. Localisation des photomontages à l’échelle de l’aire d’étude rapprochée 15

Carte 5. Localisation des photomontages et zone d’influence visuelle à l’échelle de l’aire d’étude rapprochée 16

LISTE DES ILLUSTRATIONS

Illustration 1. Lecture verticale en projection visuelle 6

Illustration 2. Coupe entre Melleray et le projet éolien du Haut Buisson (E2) 63

Illustration 3. Coupe entre les abords d’Armonville et le projet éolien du Haut Buisson (E4)..... 99

Illustration 4. Coupe entre la D118.3/A10 et le projet éolien du Haut Buisson (E5) 131

Illustration 5. Coupe entre les abords de la vallée de la Juine et le projet éolien du Haut Buisson (E1) 171

LISTE DES PHOTOMONTAGES

1 – Depuis la sortie nord-ouest de Toury (D141)..... 18

2 – Depuis le parvis de l’église de Toury (MH) 22

3 – Depuis la frange ouest de Toury (r. Jean Monnet) 26

4 – Depuis la sortie sud-ouest de Toury (D141)..... 30

5 – Silhouette de Grand Boissay (Toury, D927)..... 34

6 – Depuis la sortie est de Janville (D927) 38

7 – Depuis la sortie nord de Janville (D109) 42

8 – Depuis la ferme de Paras (Janville) 46

8bis – Depuis la ferme de Paras (Janville)..... 50

9 – Depuis la ferme de Brouville (D141)..... 54

10 – Depuis la frange ouest d’Oinville-Saint-Liphard (D354) 58

11 – Depuis la sortie sud de Melleray (Oinville-Saint-Liphard, D141) 62

12 – Depuis Garville (Oinville-Saint-Liphard) 66

13 – Depuis Dimancheville (Oinville-Saint-Liphard)..... 70

14 – Depuis Champilory (D2020)..... 74

15 – Depuis la sortie ouest de Saint-Péravy (D354)..... 78

16 – Silhouette de Saint-Péravy depuis la D134 82

17 – Silhouette d’Outarville depuis la D134 86

18 – Depuis l’entrée d’Esbordes (Saint-Péravy) 90

19 – Depuis la sortie nord de Germonville (Outarville) 94

20 – Silhouette de Toury depuis les abords d’Armonville 98

21 – Depuis la sortie ouest de Chaussy (D927)..... 102

22 – Depuis le portail du château d’Amoy (MH) 106

23 – Depuis la sortie ouest du Grand Bréau (Tivernon)..... 110

24 – Depuis la sortie nord-ouest de Tivernon (D311) 114

25 – Depuis la Pierre de Luteau (MH)..... 118

26 – Depuis la sortie nord de Poinville (D141) 122

27 – Silhouette de Janville depuis la D109 126

28 – Depuis le franchissement de l’A10 par la D118.3..... 130

29 – Depuis la N154..... 134

30 – Depuis la frange nord du Puiset..... 138

31 – Depuis le portail du château de Trancrainville..... 142

32 – Depuis la sortie sud de Neuvy-en-Beauce (D141) 146

33 – Depuis les abords de Rouvray-Saint-Denis (D109) 150

34 – Depuis la sortie sud d’Armonville-Sablon (D109)..... 154

35 – Depuis la sortie sud de Boisseaux..... 158

36 – Depuis les abords de la Pierre Cloutée (MH) 162

37 – Depuis la frange sud-est d’Angerville..... 166

38 – Depuis les abords de la vallée de la Juine (D145) 170

39 – Depuis le moulin à vent de Levesville-la-Chénard (MH) 174

40 – Depuis le moulin à vent de Moutiers (MH)..... 178

41 – Depuis les abords du moulin d’Ymonville (MH)..... 182

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1. Critère de jugement des effets du projet sur le paysage et le patrimoine 10

Tableau 2. Localisation et thématiques des points de vue 12

1. Méthodologie de réalisation des photomontages

1.1 Choix des points de vue

Le choix des prises de vue pour la réalisation des photomontages s'appuie sur les observations de terrain, sur les conclusions de l'état initial du site qui ont permis de mettre en exergue les principales sensibilités du territoire et sur l'analyse d'une carte de zone d'influence visuelle fictive (avec un scénario maximisant, engendrant des plages de visibilité plus importantes que l'implantation retenue).

Au total, 42 photomontages ont été retenus dans le cadre du projet du parc éolien du Haut Buisson. Les vues ont été choisies afin de mesurer la perception ou l'absence de perception du projet vis-à-vis :

- du grand paysage ;
- des édifices patrimoniaux (protégés ou non) ;
- des lieux de vie ;
- des routes (axes de découverte les plus fréquentés ou offrant le plus de vue vers le site) ;
- du cumul éolien (avec les autres projets connus au sens réglementaire et avec le contexte éolien en général).

Les perceptions les plus exposées au projet (vues les plus ouvertes, franges de villages et habitations tournées vers le site, covisibilités les plus importantes, belvédères remarquables...) et les plus représentatives¹ ont été recherchées afin d'analyser les impacts du parc éolien sur les éléments paysagers et patrimoniaux les plus sensibles déterminés dans l'état initial. La plupart des éléments identifiés comme ayant une sensibilité potentielle peu importante (faible à nulle) n'ont donc pas fait l'objet d'une analyse par photomontage, à l'exception des lieux de vie et éléments patrimoniaux proches ou constituant un enjeu majeur pour le territoire.

Les prises de vue et les photomontages ont été réalisés par les soins de VENSOLAIR.

1.2 Réalisation des prises de vue*

La localisation des points de vue est déterminée par le paysagiste à l'issue de l'état initial du paysage qui aura permis de déterminer les secteurs à enjeux et/ou à sensibilités. Une fois sur le terrain, la localisation réelle peut différer légèrement de la localisation théorique afin de s'adapter en fonction des éventuels masques présents et pouvant réduire la visibilité en direction de la zone de projet. Une fenêtre de visibilité ou ouverture paysagère est généralement recherchée afin d'obtenir le point de vue le plus défavorable, correspondant à l'impact le plus fort. Cette recherche d'ouverture visuelle doit se faire en gardant le caractère représentatif du point de vue que l'on cherche à illustrer.

Les photographies sont réalisées avec un appareil photo réflex numérique CANON 6D Mark II, équipé d'un objectif CANON EF 50 mm f/1.4 USM, soit une focale équivalente de 50 mm (capteur plein format), qui correspond à la perception de l'oeil humain.

Les prises de vue ont été réalisées en juillet 2023 et septembre 2024.

¹. Les points de vue choisis dans le carnet de photomontages sont ceux perçus par un nombre important de personnes, habitants des lieux et des alentours, observateurs de passage.

* : méthodologie Vensolair

1.3 Assemblage des panoramas*

Les panoramas sont produits à partir de 5 photos minimum afin d'obtenir un angle horizontal minimum de 120°. Le logiciel WindPRO est utilisé pour la réalisation des photomontages. Ce dernier, en croisant cartographie et photographie, permet de faire le lien entre les données topographiques, les éléments de repère apparaissant sur les prises de vue, leur positionnement exact, ainsi que celui du point d'observation. Les parcs éoliens autorisés mais n'étant pas encore construits au moment des prises de vue sont simulés sur les panoramas de l'état initial.

La position des éoliennes et leur échelle sur la photographie sont déterminées automatiquement par le logiciel, ce qui évite toute erreur de calcul d'origine humaine.

Pour l'analyse des effets cumulés, les parcs éoliens en instruction sont également simulés sur certains photomontages (qui sont indiqués explicitement dans le cahier).

1.4 Lecture des photomontages par projection visuelle : calcul théorique*

La mise à jour d'octobre 2020 du Guide relatif à l'élaboration des études d'impact des projets de parcs éoliens terrestres précise que « Pour garantir l'objectivité des rapports d'échelles entre l'observation in situ et l'observation en chambre de la photographie, il est recommandé de respecter la notion de distance orthoscopique. »

Dans le cas d'une projection cylindrique, comme c'est le cas pour les photomontages présentés ci-après (assemblage), la distance orthoscopique est respectée lorsque la formule suivante est respectée :

$$\text{distance d'observation support courbé} = \frac{180 \times \text{largeur support}}{\pi \times \text{champ visuel}}$$

La focale 50 (au standard « 24x36 ») est la focale de prise de vue qui permet un angle du champ de vision de 40°. Pour une distance de lecture habituelle entre 35 et 40 cm (38 cm retenu dans le calcul), une lecture en projection cylindrique de la photographie est obtenue si elle est imprimée avec une largeur de 26,5 cm. Par analogie, une photographie représentant un angle de 60° devra avoir une largeur de 40 cm.

La lecture verticale du photomontage suit la même logique et correspond à l'observation sur le terrain lorsque la taille des objets sur l'image n'entraîne ni réduction ni agrandissement pour le lecteur.

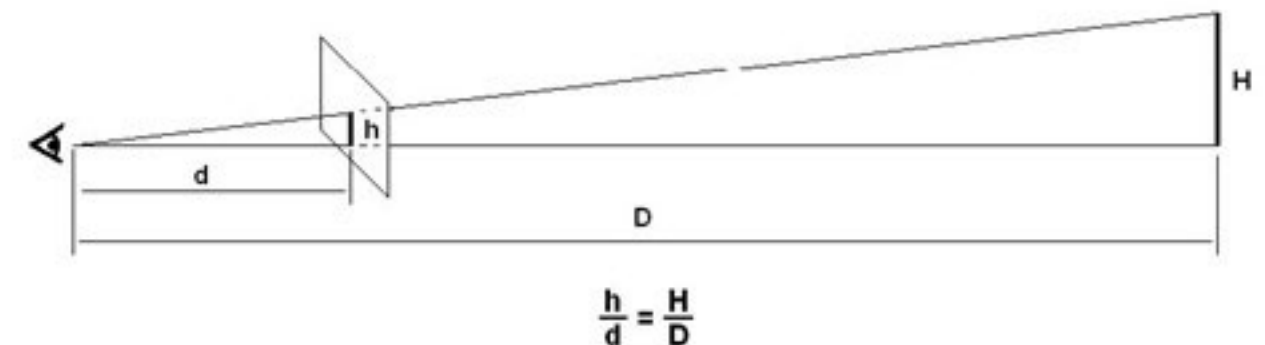
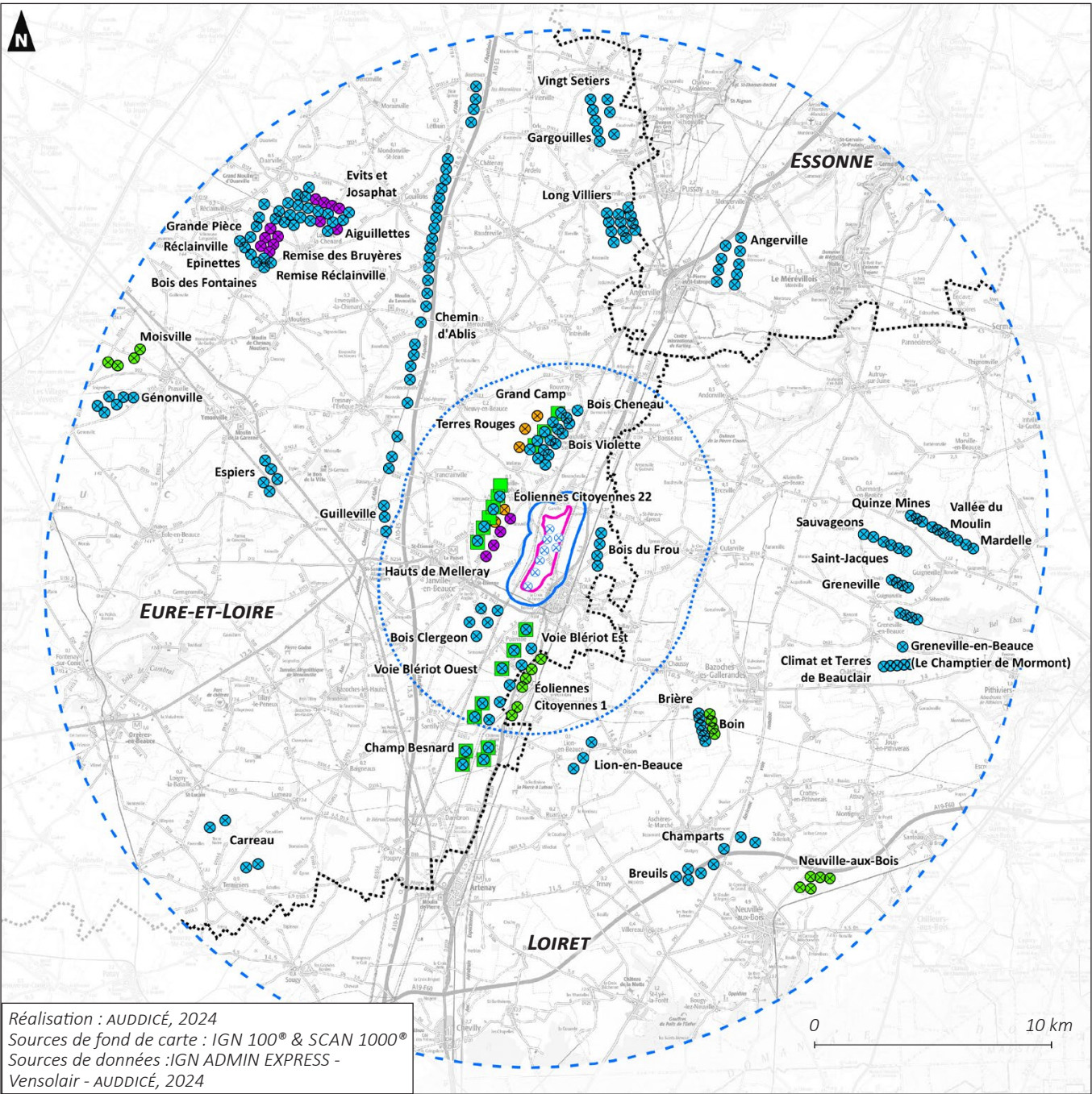


Illustration 1. Lecture verticale en projection visuelle
Source : Vensolair

Ainsi, lorsque la projection visuelle est respectée et la photographie regardée avec une distance de lecture habituelle de 38 cm (d), une éolienne de 175 mètres (H), située à 4 000 mètres de l’observateur (D), figurer avec une taille de 1,7 centimètre (h) sur le photomontage.

1.5 Contexte éolien

Le contexte éolien utilisé pour la génération des photomontages est le même que celui présenté au début de l’expertise paysagère, patrimoniale et touristique, dont le présent document constitue l’annexe. Pour plus de détails, le lecteur est invité à se reporter au paragraphe 1.6 de l’expertise paysagère, patrimoniale et touristique.



- Zone d’implantation potentielle

Aire d’étude immédiate (600 m)

Aire d’étude rapprochée (6 km)

Aire d’étude éloignée (20 km)

Limite départementale
- CONTEXTE ÉOLIEN

Éolienne exploitée

Éolienne exploitée renouvelée

Éolienne autorisée

Éolienne en renouvellement autorisée

Éolienne en instruction (avec avis AE)

Éolienne projetée
- Carte 1. Contexte éolien (d’après Vensolair, juin 2024)
- Auddicé Seine-Normandie 23010019 - Expertise paysagère, patrimoniale et touristique - Annexe : carnet de photomontages - octobre 2024
- 7

2. Limites des photomontages*

Même si la démarche est aussi rigoureuse que possible concernant la réalisation des prises de vue et des photomontages, le résultat obtenu ne restitue pas exactement ce que percevrait l'oeil humain puisque ce dernier permet de voir avec davantage de netteté et de profondeur les entités présentes sur l'horizon (limite liée à la prise de vue photographique elle-même, et à l'impression sur papier).

De plus, la représentation sur un format photographique ne permet pas de traduire le caractère cinétique de ces infrastructures, ni le caractère changeant du paysage en fonction des saisons, de la météorologie, de la lumière, etc. Ainsi, la visibilité des éoliennes sur le photomontage varie en fonction de ces conditions lors de la prise de vue. Notons également qu'il existe des déformations liées aux assemblages panoramiques des photographiques. Ce phénomène peut être corrigé en parcourant du regard le document courbé selon un arc de cercle équivalent au champ visuel représenté ou en regardant le document à plat, mais perpendiculairement et en translation.

Le guide recommande de présenter les photographies du photomontage « réaliste » individuellement les unes à la suite des autres. Cette façon de procéder nuit à la restitution réaliste de la scène paysagère puisqu'elle ne permet pas de se rendre compte d'un seul regard de l'insertion du projet dans le paysage. De plus cette recommandation n'apparaît pas cohérente avec la pratique pour la réalisation des photomontages (nécessité d'avoir des zones de recouvrement entre chaque photographie pour permettre leur assemblage panoramique, meilleur calage des prises de vue grâce aux repères, plus nombreux, sur une vue panoramique plutôt que sur des photographies individuelles, etc.). Il a donc été choisi d'assembler les 3 photographies sur 2 pages A3 (en respectant la distance orthoscopique, cf. ci-dessus) en vis-à-vis comme le recommandent de nombreux bureaux d'étude spécialisés sur cette thématique. Ce choix permet de restituer dans des proportions réalistes, l'ensemble du projet dans son contexte paysager.

3. Présentation des photomontages

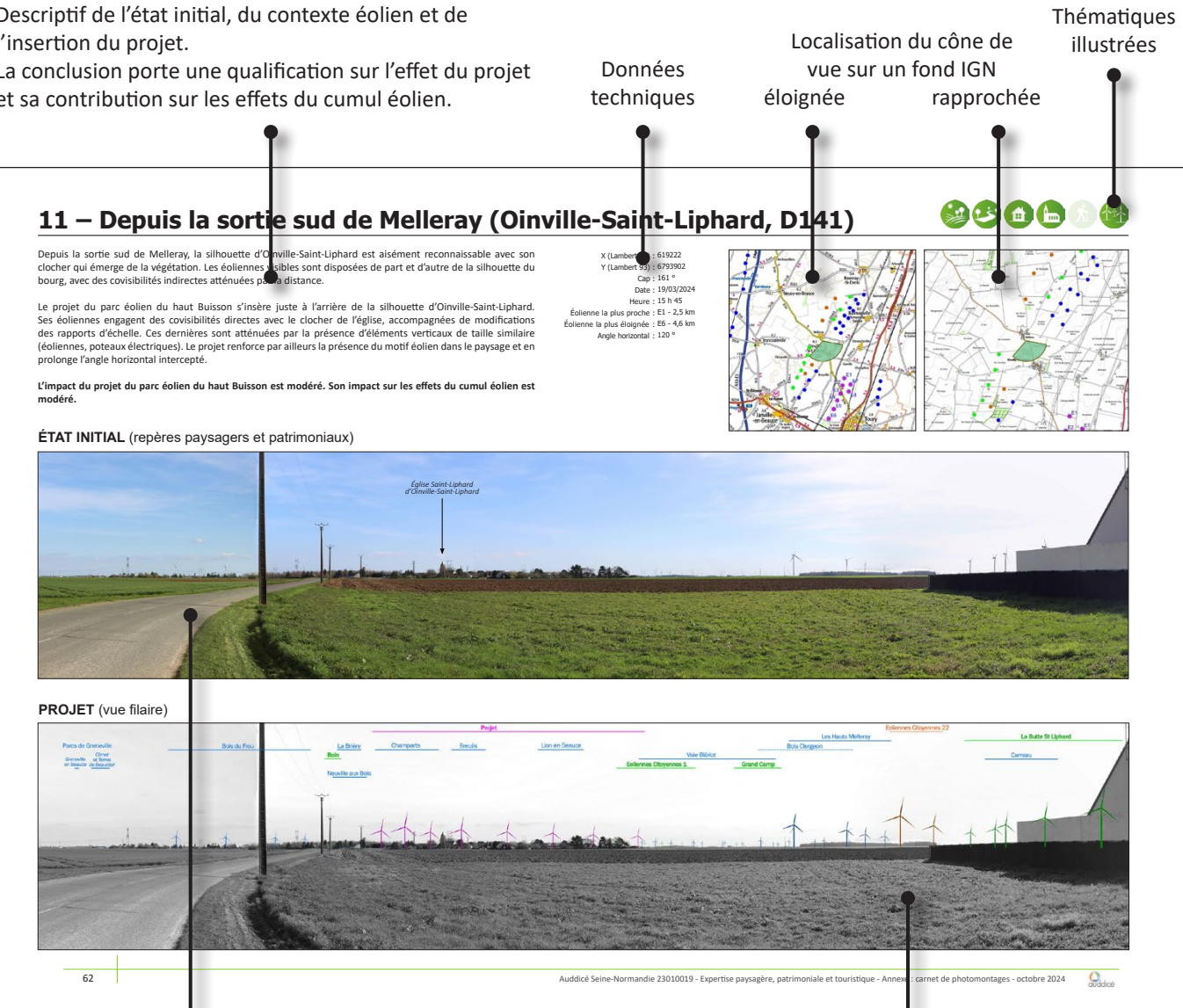
Les photomontages sont détaillés et commentés à partir de la page 18. Leur présentation se fait selon le modèle présenté à la page suivante.

L'évaluation du niveau d'impact généré par le projet éolien du Haut Buisson suit la même échelle de six niveaux, allant de « nul ou négligeable » à « très fort ». Par négligeable, on entend ici une perception limitée du projet, généralement en grande partie masqué et/ou lointaine, avec une présence visuelle inexistante. L'observateur ne perçoit pas le projet à moins de le chercher volontairement des yeux et de savoir précisément où il se situe.

Pour rappel : les simulations du projet du parc éolien du Haut Buisson ont été réalisées avec le modèle d'éolienne Vestas V150 (hauteur totale : 180 m ; diamètre de rotor ; 150 m) correspondant aux mesures maximales envisagées.. Pour plus de détails, le lecteur est invité à se référer au paragraphe 4.4 Éoliennes envisagées de l'expertise paysagère, patrimoniale et touristique.

* : Méthodologie Vensolair

Commentaire du photomontage :
Descriptif de l'état initial, du contexte éolien et de l'insertion du projet.
La conclusion porte une qualification sur l'effet du projet et sa contribution sur les effets du cumul éolien.



État initial :
Frise photographique de l'état initial, sur laquelle figure le contexte éolien existant et une simulation des parcs éoliens autorisés.
Des annotations sont ajoutées sur les éléments paysagers et patrimoniaux notoires.

Filaire :
Afin de faciliter la compréhension du projet lorsque celui-ci est en grande partie masqué, une vue filaire de l'état projet est ajoutée. Elle est composée de l'état initial, sur lequel le contexte éolien existant ainsi qu'une simulation symbolique des parcs éoliens autorisés, en instruction et du projet éolien sont ajoutés. L'ensemble du contexte éolien est annoté, suivant le code couleurs ci-dessous :

Parc exploité

Parc autorisé

Parc en instruction

Projet éolien

Contexte (optionnel) :
Afin d'apporter des éléments de compréhension complémentaires, certains photomontages sont accompagnés d'éléments de contexte (coupe, photographie, vue aérienne) afin de préciser les caractéristiques paysagères entourant le point de prise de vue



État initial :
Frise photographique de l'état initial sans annotation, sur laquelle figure le contexte éolien existant et une simulation des parcs éoliens autorisés.

Projet :
Frise photographique de l'état initial, sur laquelle figure le contexte éolien existant et une simulation des parcs autorisés, en instruction ainsi que les éoliennes du projet

Pour chaque point de vue, cette présentation commentée est suivie d'une double page illustrant la perception « à taille réelle » du projet. Au format A3, lors que le lecteur tient le document à environ 45 cm devant lui, et l'observe de manière perpendiculaire, il peut percevoir les éoliennes dans le paysage telles qu'elles le seront dans la réalité, avec un minimum de déformation.

4. Évaluation des effets et impacts

L'évaluation du niveau d'impact généré par le projet du parc éolien du Haut Buisson suit la même échelle de six niveaux, allant de « nul ou négligeable » à « très fort », que le reste de l'expertise paysagère, patrimoniale et touristique. L'impact correspond aux effets du projet sur le paysage et patrimoine mis en relation avec les enjeux de ces éléments. Pour plus de détails, le lecteur est invité à se reporter au paragraphe 1.2.4 Effets et impacts d'un projet de l'expertise paysagère, patrimoniale et touristique.

NIVEAU D'EFFET	CRITÈRES
Très fort	• Effet de disproportion d'échelle très prononcé sur un élément de patrimoine, une silhouette villageoise, coteau de vallée constaté dans l'aire d'étude immédiate des 600 m ; • Effet de diffusion avec angle d'occupation spatiale supérieur au 2/3 de la vue en 120 ° ; • Perte d'angle de plus grande respiration sans éolienne du fait du projet dans une proportion d'angle horizontal supérieure au 2/3 de la vue en 120 ° ; • Covisibilité ou intervisibilité très importante avec l'élément étudié, dans le périmètre de protection ou dans l'aire d'étude immédiate.
Fort	• Effet de disproportion d'échelle prononcé sur un élément de patrimoine, silhouette villageoise, coteau de vallée constaté dans l'aire d'étude rapprochée des 6 km ; • Prénance dans une perspective de rue de lieu de vie avec effet de cadrage du bâti ; • Effet de diffusion avec angle d'occupation spatiale supérieur à la moitié de la vue en 120 ° ; • Perte d'angle de plus grande respiration sans éolienne du fait du projet dans une proportion d'angle horizontal supérieure à la moitié de la vue en 120 ° ; • Covisibilité ou intervisibilité importante avec l'élément étudié, dans le périmètre de protection ou la zone tampon d'un Bien UNESCO ; • Projet déstructurant par son échelle ou l'angle qu'il occupe sur un paysage emblématique, une perspective architecturale avec la non pérennité des éléments identitaires du fait du projet.
Modéré	• Effet de disproportion d'échelle mais compensé par l'éloignement du parc ; • Covisibilité avec l'élément étudié sans effet de disproportion d'échelle ; • Visibilité depuis l'élément étudié avec un éloignement suffisant ; • Perte d'angle de plus grande respiration sans éolienne du fait du projet dans une proportion angulaire horizontale de 20 ° à 60 ° ; • Forte occupation du champ de vision horizontal, mais compensée par l'éloignement du projet.
Faible	• Projet distant des habitations ou séparé par des éléments de premier plan ; • Intégration harmonieuse dans l'existant ; • Le projet s'intercale entre les éoliennes d'un parc existant sans effet de surcharge. Deux cas de figures possibles : • éoliennes au premier plan dans un contexte de vue dégagée : composition équilibrée; le parc devient un nouvel élément de composition du paysage ; • éoliennes à l'arrière-plan : pas de modification de la composition d'ensemble, insertion discrète ; • Échelle disproportionnée du projet éolien sur une silhouette villageoise, un élément de patrimoine mais dans une vision dynamique dominante et/ou de manière latérale à l'axe de l'infrastructure (axe routier circulé à 80 km/h et plus, autoroute).
Très faible	• Projet visible au loin, en entier ou partiellement ; • Projet filtré en grande partie par la végétation.
Négligeable	• Perception limitée du projet, généralement en grande partie masqué et/ou à grande distance, avec une présence visuelle inexistante ; • L'observateur ne perçoit pas le projet, à moins de le chercher volontairement des yeux et de savoir précisément où il se situe.
Nul	• Projet non visible depuis le point de vue

Tableau 1. Critère de jugement des effets du projet sur le paysage et le patrimoine

5. Localisation et thématiques des points de vue

NUMÉRO	TITRE	AIRE D'ÉTUDE	PAYSAGE	AXE DE DÉCOUVERTE	LIEUX DE VIE	PATRIMOINE	TOURISME	CUMUL ÉOLIEN
1	Depuis la sortie nord-ouest de Toury (D141)	Immédiate	X	X	X			X
2	Depuis le parvis de l'église de Toury (MH)	Rapprochée			X	X		
3	Depuis la frange ouest de Toury (r. Jean Monnet)	Immédiate	X		X			X
4	Depuis la sortie sud-ouest de Toury (D141)	Rapprochée	X		X			X
5	Silhouette de Grand Boissay (Toury, D927)	Rapprochée	X	X	X		X	X
6	Depuis la sortie est de Janville (D927)	Rapprochée	X	X	X		X	X
7	Depuis la sortie nord de Janville (D109)	Rapprochée	X		X			X
8	Depuis la ferme de Paras (Janville)	Rapprochée	X		X			X
8bis	Depuis la ferme de Paras (Janville)	Rapprochée	X		X			X
9	Depuis la ferme de Brouville (D141)	Rapprochée	X	X	X			X
10	Depuis la frange ouest d'Oinville-Saint-Liphard (D354)	Rapprochée	X		X			X
11	Depuis la sortie sud de Melleray (Oinville-Saint-Liphard, D141)	Rapprochée	X	X	X	X		X
12	Depuis Garville (Oinville-Saint-Liphard)	Immédiate			X			
13	Depuis Dimancheville (Oinville-Saint-Liphard)	Rapprochée			X			
14	Depuis Champilory (D2020)	Rapprochée	X	X	X			
15	Depuis la sortie ouest de Saint-Péravy (D354)	Rapprochée	X		X			X
16	Silhouette de Saint-Péravy depuis la D134	Rapprochée	X		X	X		X
17	Silhouette d'Outarville depuis la D134	Rapprochée	X		X	X		
18	Depuis l'entrée d'Esbordes (Saint-Péravy)	Rapprochée	X		X			X
19	Depuis la sortie nord de Germonville (Outarville)	Rapprochée	X		X			X
20	Silhouette de Toury depuis les abords d'Armonville	Rapprochée	X		X	X		X
21	Depuis la sortie ouest de Chaussy	Rapprochée	X	X	X			X
22	Depuis le portail du château d'Amoy (MH)	Rapprochée	X		X	X		X
23	Depuis la sortie ouest du Grand Bréau (Tivernon)	Rapprochée	X		X			X
24	Depuis la sortue nord-ouest de Tivernon (D311)	Rapprochée	X		X			X
25	Depuis la pierre de Luteau (MH)	Rapprochée	X			X		X
26	Depuis la sortie nord de Poinville (D141)	Rapprochée	X		X			X

NUMÉRO	TITRE	AIRE D'ÉTUDE	PAYSAGE	AXE DE DÉCOUVERTE	LIEUX DE VIE	PATRIMOINE	TOURISME	CUMUL ÉOLIEN
27	Silhouette de Janville depuis la D109	Rapprochée	X		X	X		X
28	Depuis le franchissement de l'A10 par la D118.3	Rapprochée	X		X	X		X
29	Depuis la N154	Éloignée	X	X		X		X
30	Depuis la frange nord du Puiset	Rapprochée	X		X			X
31	Depuis le portail du château de Trancrainville	Rapprochée	X		X	X		X
32	Depuis la sortie sud de Neuvy-en-Beauce (D141)	Rapprochée	X	X	X			X
33	Depuis les abords de Rouvray-Saint-Denis (D109)	Rapprochée	X		X			X
34	Depuis la sortie sud d'Armonville-Sablon (D109)	Rapprochée	X					X
35	Depuis la sortie sud de Boisseaux	Rapprochée	X		X			X
36	Depuis les abords de la Pierre Cloutée (MH)	Éloignée	X			X		X
37	Depuis la frange sud-est d'Angerville	Éloignée	X		X		X	X
38	Depuis les abords de la vallée de la Juine	Éloignée	X	X	X	X		X
39	Depuis le moulin à vent de Levesville-la-Chénard (MH)	Éloignée	X			X		X
40	Depuis le moulin à vent de Moutiers (MH)	Éloignée	X			X		X
41	Depuis les abords du moulin d'Ymonville (MH)	Éloignée	X			X		X

Tableau 2. Localisation et thématiques des points de vue

Les cartes présentées ci-après permettent de localiser les points de vue avec une mise en perspective au regard des principales sensibilités identifiées sur le territoire et de la zone d'influence visuelle du projet du parc éolien du Haut Buisson.

- Carte 2. Localisation des photomontages à l'échelle de l'aire d'étude éloignée, page 13
- Carte 3. Localisation des photomontages et zone d'influence visuelle à l'échelle de l'aire d'étude éloignée, page 14
- Carte 4. Localisation des photomontages à l'échelle de l'aire d'étude rapprochée, page 15
- Carte 5. Localisation des photomontages et zone d'influence visuelle à l'échelle de l'aire d'étude rapprochée, page 16

Projet du parc éolien Le Haut Buisson (28)

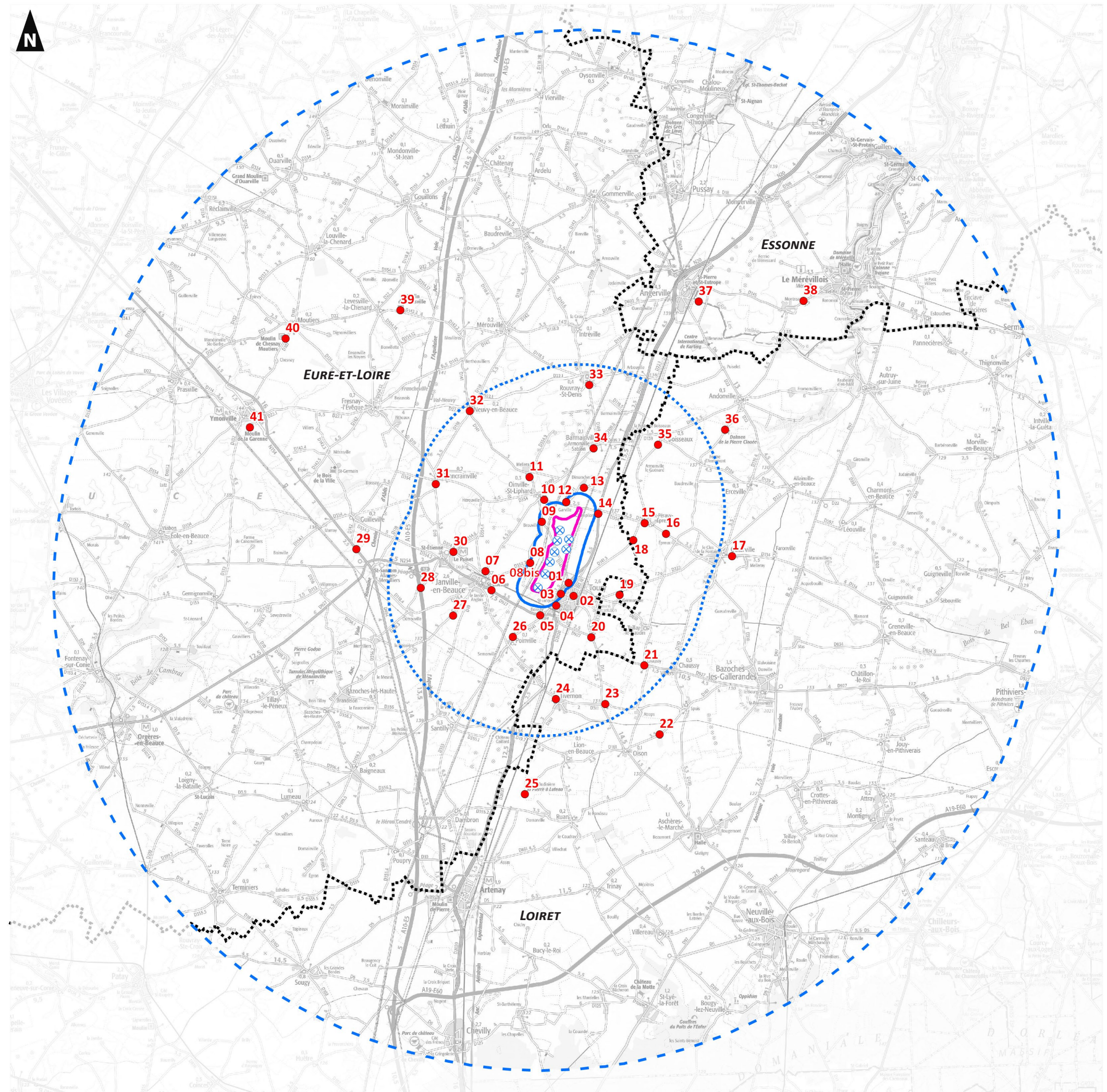
Expertise paysagère, patrimoniale et touristique

Carte 2. Localisation des photomontages à l'échelle de l'aire d'étude éloignée

-  Zone d'implantation potentielle
-  Aire d'étude immédiate (600 m)
-  Aire d'étude rapprochée (6 km)
-  Aire d'étude éloignée (20 km)
-  Limite départementale

PROJET

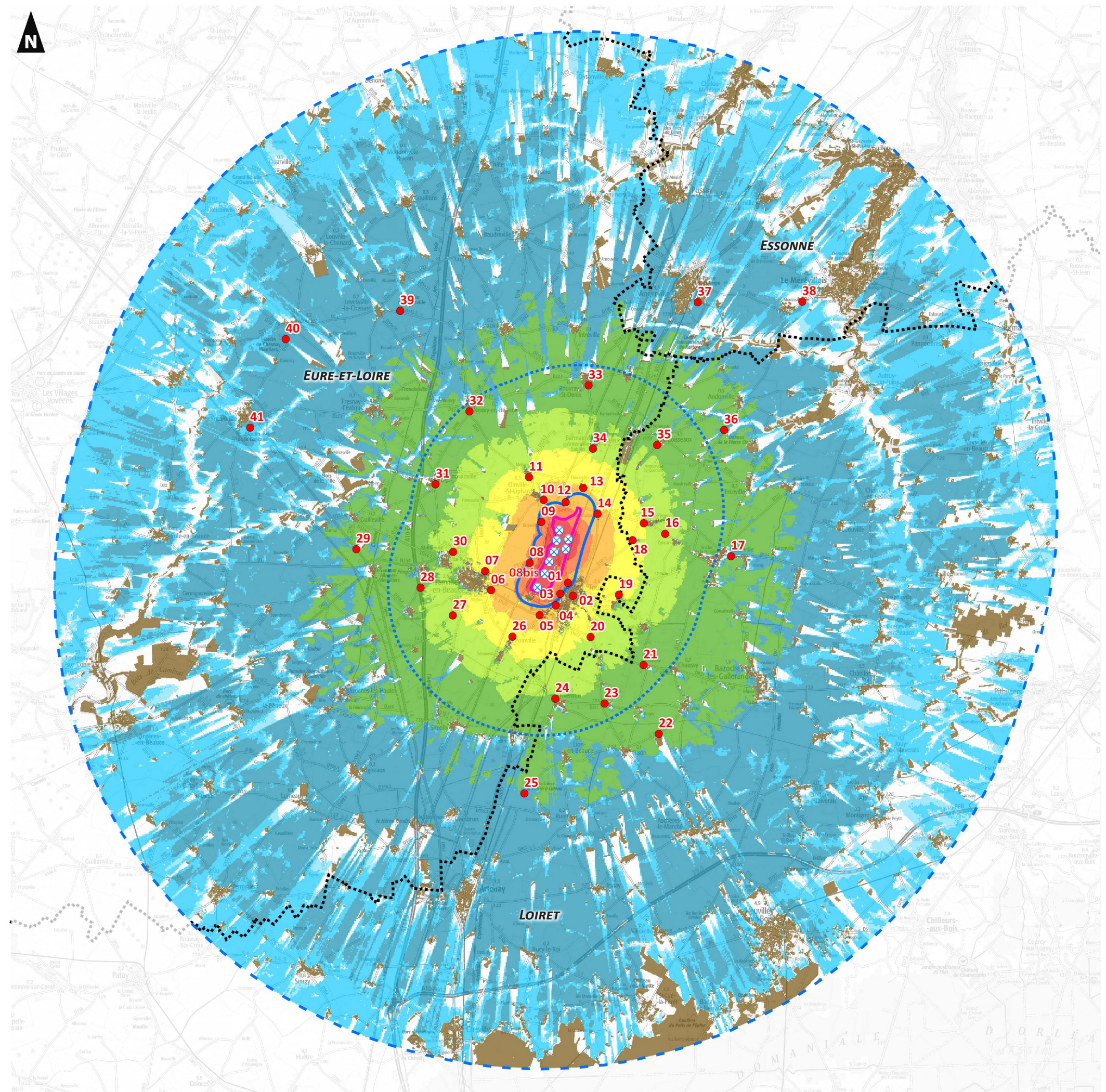
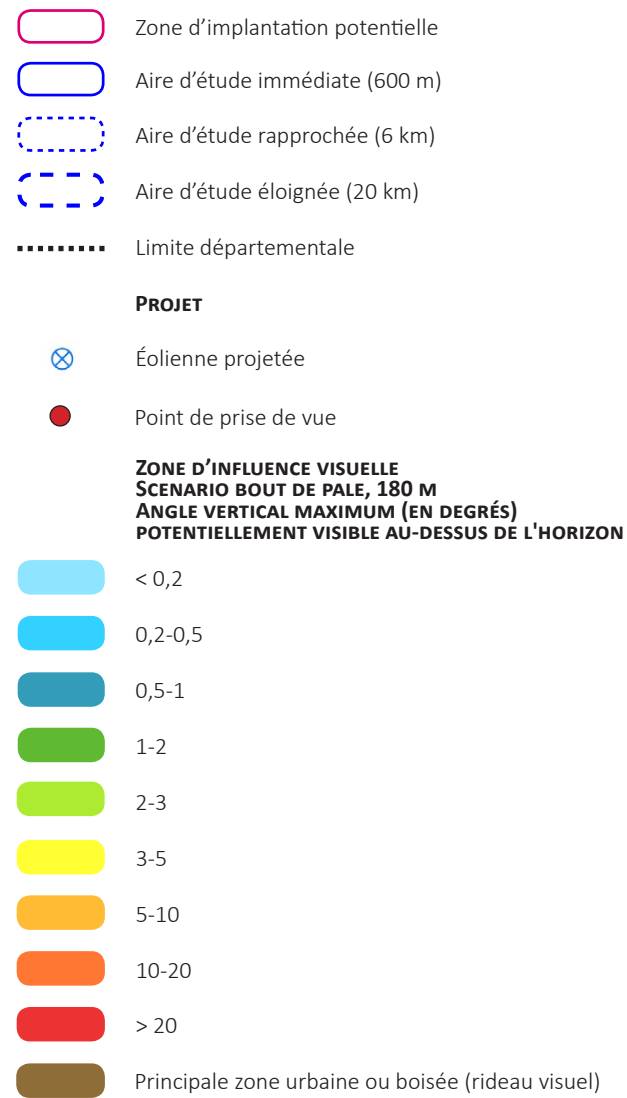
-  Éolienne projetée
-  Point de prise de vue



Projet du parc éolien Le Haut Buisson (28)

Expertise paysagère, patrimoniale et touristique

Carte 3. Localisation des photomontages et zone d'influence visuelle à l'échelle de l'aire d'étude éloignée



Projet du parc éolien Le Haut Buisson (28)

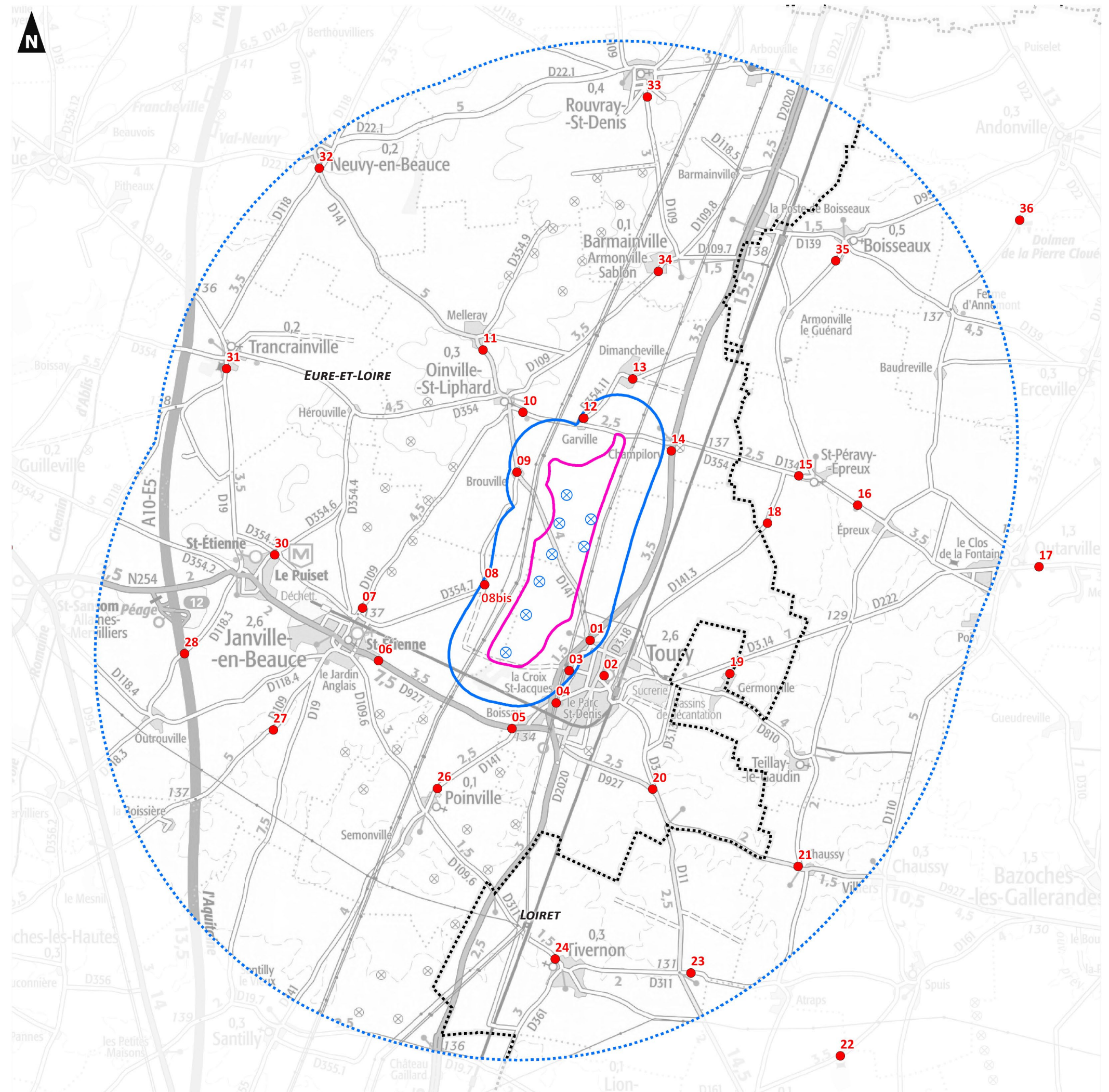
Expertise paysagère, patrimoniale et touristique

Carte 4. Localisation des photomontages à l'échelle de l'aire d'étude rapprochée

- Zone d'implantation potentielle
- Aire d'étude immédiate (600 m)
- Aire d'étude rapprochée (6 km)
- Limite départementale

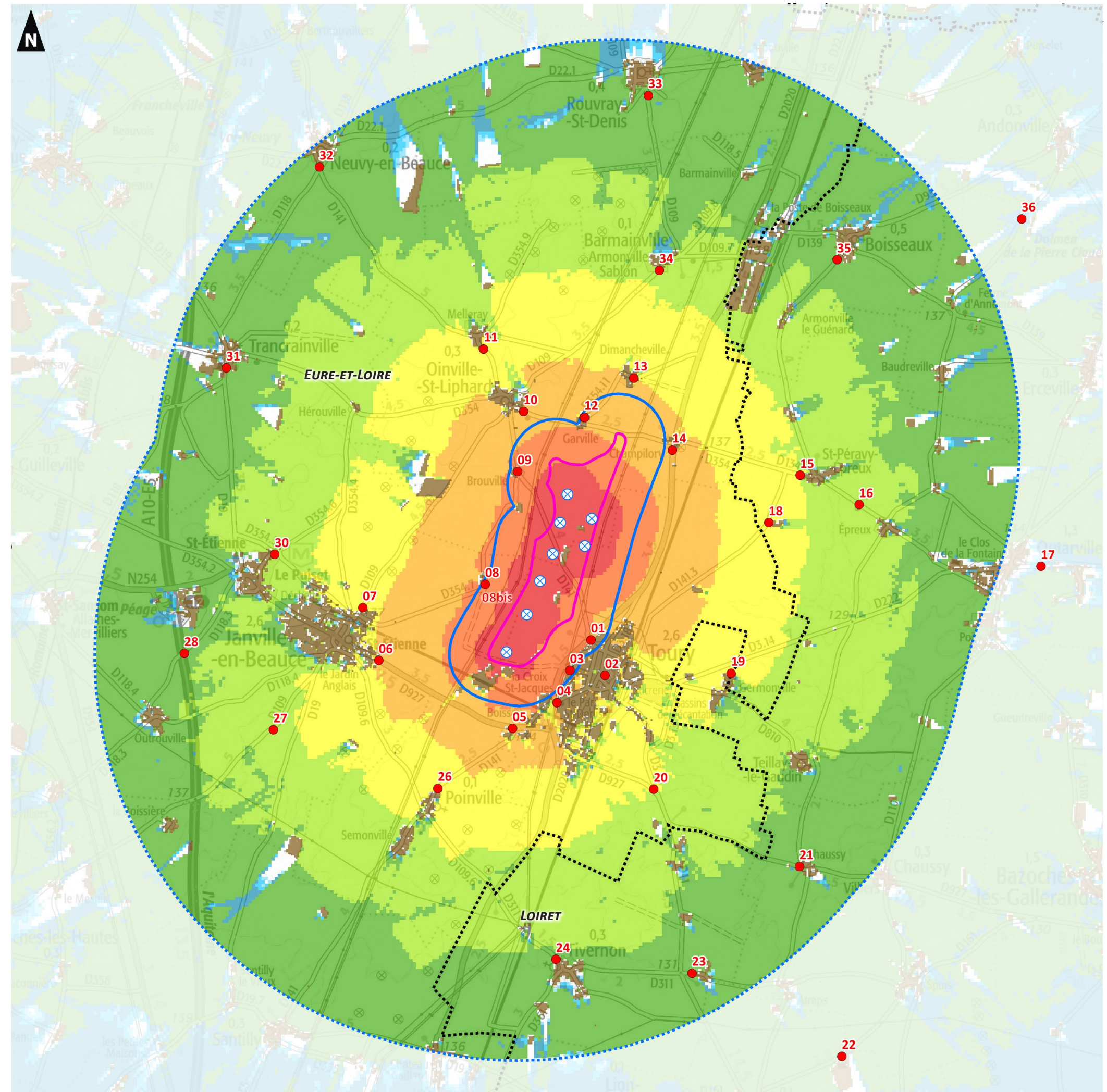
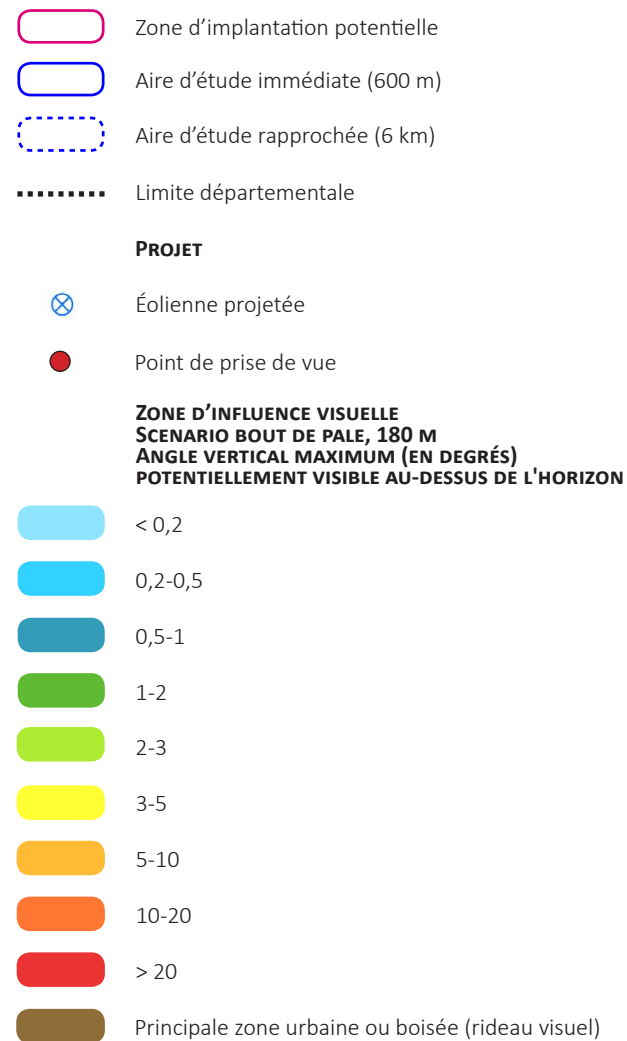
PROJET

- Éolienne projetée
- Point de prise de vue



Projet du parc éolien Le Haut Buisson (28)

Expertise paysagère, patrimoniale et touristique

Carte 5. Localisation des photomontages et zone d'influence visuelle à l'échelle de l'aire d'étude rapprochée

6. Carnet de photomontages

Les photomontages sont présentés à partir de la page suivante.

1 – Depuis la sortie nord-ouest de Toury (D141)



La sortie ouest de Toury sur la D141 est l’une des rares ouvertures du bourg sur le grand paysage. La plaine agricole se dévoile au niveau de l’intersection avec la D2020, ponctuée de boisements modestes. La présence éolienne est placée à l’arrière des lignes électriques à haute tension, avec suffisamment de recul pour limiter tout effet de surplomb sur la frange urbaine.

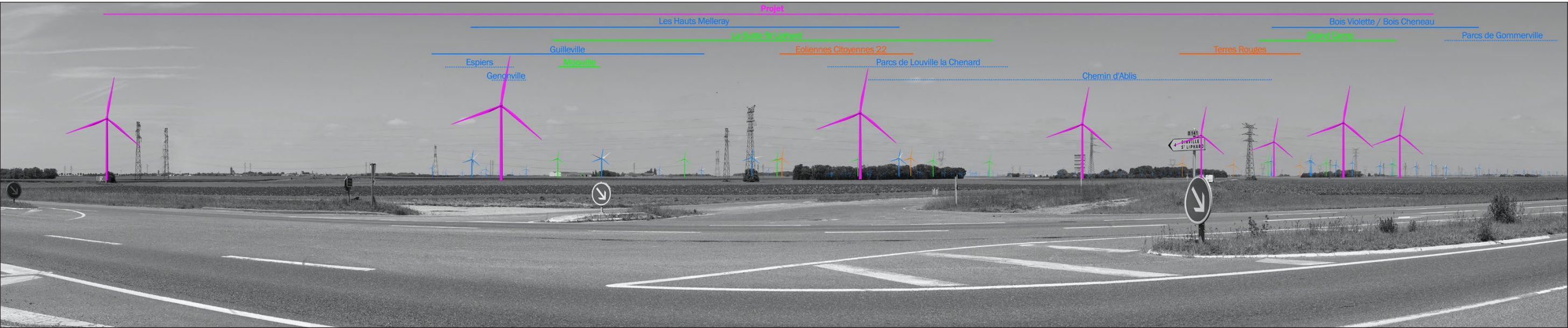
Le projet de parc éolien du Haut Buisson apparaît juste derrière la D2020, entre les lignes électriques. Il rapproche nettement le motif éolien de Toury, renforçant sa présence dans le paysage. Il engage une modification des rapports d’échelle du paysage, les éoliennes étant perçues plus hautes que les pylônes électriques, mais il est suffisamment en recul pour éviter les effets de surplomb. Son grand angle horizontal, en revanche, renforce les effets de barrière visuelle générés par la ligne électrique.

L’impact du projet du parc éolien du Haut Buisson est fort. Son impact sur les effets du cumul éolien est fort.

ÉTAT INITIAL (repères paysagers et patrimoniaux)



PROJET (vue filaire)



ÉTAT INITIAL



PROJET (vue réaliste)





E4

E3

E2

E1

E8



2 – Depuis le parvis de l’église de Toury (MH)

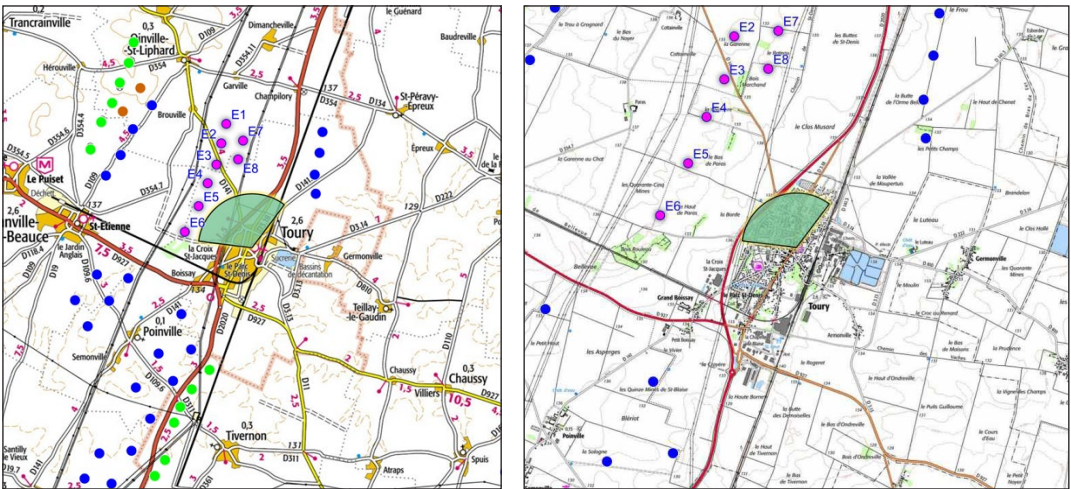


Implantée dans le centre-bourg, l’église protégée de Toury fait face à la mairie, dans une perspective cadrée, dirigée vers la plaine cultivée et la zone d’implantation du projet. Le bâti referme toute perception du grand paysage depuis les premiers plans.

Situé à moins de 2 km, le projet du parc éolien du Haut Buisson prend place à l’avant du contexte éolien existant. Malgré la proximité, les éoliennes projetées sont intégralement masquées par les bâtiments voisins, ne permettant aucune visibilité depuis les abords de l’église.

L’impact du projet du parc éolien du Haut Buisson est nul.

X (Lambert 93) : 621068
Y (Lambert 93) : 6788934
Cap : 337 °
Date : 06/07/2023
Heure : 14 h 20
Éolienne la plus proche : E5 - 1,5 km
Éolienne la plus éloignée : E1 - 2,8 km
Angle horizontal : 120 °



ÉTAT INITIAL (repères paysagers et patrimoniaux)



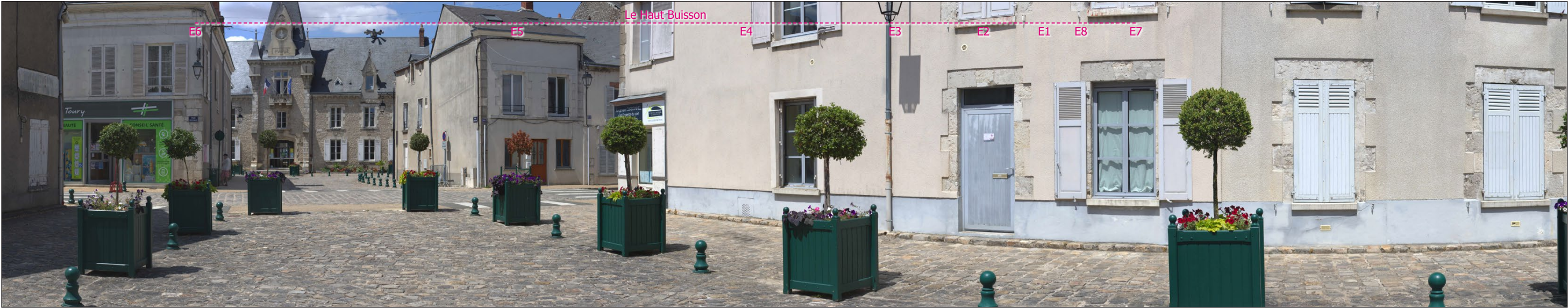
PROJET (vue filaire)



ÉTAT INITIAL



PROJET (vue réaliste)



PROJET - pour une vision des éoliennes à «taille réelle», tenir le document à 45 cm du regard





3 – Depuis la frange ouest de Toury (r. Jean Monnet)



Située sur la frange ouest de Toury, la rue Jean Monnet s’achève en cul-de-sac, à proximité de la D2020. Elle ouvre une perspective vers la plaine cultivée, pour l’instant préservée du motif éolien. Les principales verticales sont des pylônes électriques, dont les plus présents, à moins de 50 m des habitations, sont partiellement tronqués.

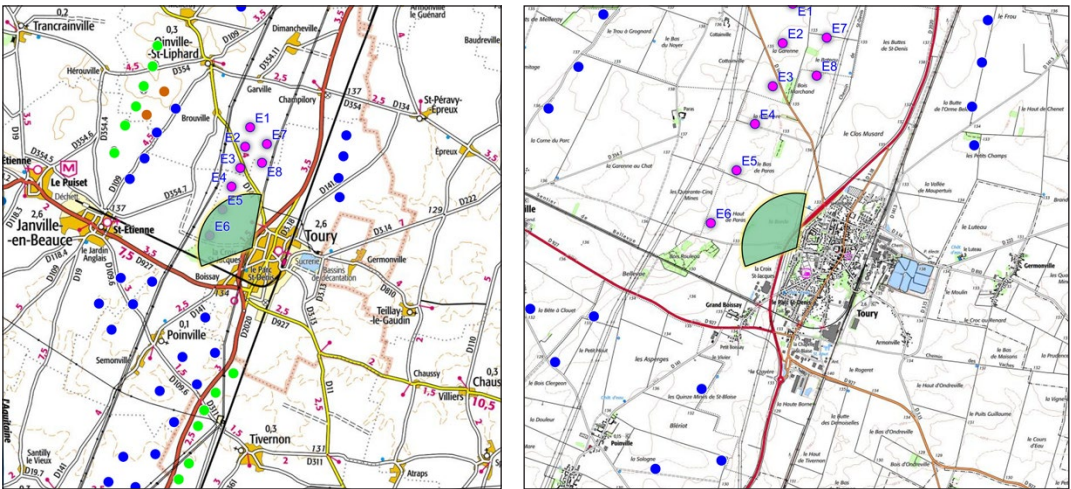
Le projet du parc éolien du Haut Buisson est situé au-delà de la D2020, à près de 900 m. L’éolienne E6, la plus au sud et la plus proche du point de vue, est placée dans l’axe de rue, attirant ainsi tous les regards. Le reste du projet, plus au nord, est masqué par les habitations. Le projet crée ainsi un nouveau point focal, entraînant une modification de l’ambiance de la rue et apportant le motif éolien dans le paysage. Cette perception est cependant ponctuelle et ne génère pas d’effet de surplomb. La modification des rapports d’échelle est atténuée par les éléments des plans intermédiaires, notamment les pylônes électriques.

L’impact du projet du parc éolien du Haut Buisson est fort. Son impact sur les effets de cumul éolien est modéré.

ÉTAT INITIAL (repères paysagers et patrimoniaux)



X (Lambert 93) : 620532
Y (Lambert 93) : 6789012
Cap : 310 °
Date : 03/09/2024
Heure : 14 h 45
Éolienne la plus proche : E6 - 0,9 km
Éolienne la plus éloignée : E1 - 2,7 km
Angle horizontal : 120 °



PROJET (vue filaire)



ÉTAT INITIAL



PROJET (vue réaliste)







4 – Depuis la sortie sud-ouest de Toury (D141)



La sortie ouest de Toury (D141), au niveau du Grand Boissay, se fait entre les lignes électriques à haute tension, les hangars de stockage et la voie ferrée (fret). Tous ces éléments concourent à une ambiance industrielle accompagnée, au loin, par les éoliennes.

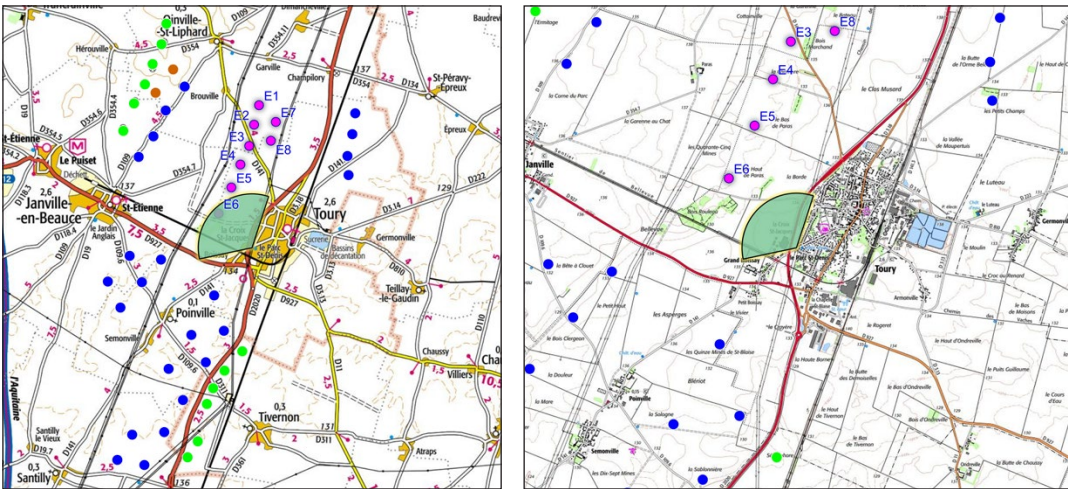
Le projet du parc éolien du Haut Buisson apparaît à l’arrière des hangars, sous la forme d’une ligne fuyante, doublée à son extrémité la plus éloignée. Elle semble suivre la même orientation que la ligne électrique. Les éoliennes, aisément lisibles, sont perçues d’une hauteur inférieure aux éléments existants, évitant tout effet de surplomb ou modification des rapports d’échelle. Elles engagent cependant un effet de barrière visuel sur une partie de l’horizon et renforce le motif éolien dans le paysage.

L’impact du projet du parc éolien du Haut Buisson est modéré. Son impact sur les effets de cumul éolien est fort.

ÉTAT INITIAL (repères paysagers et patrimoniaux)



X (Lambert 93) : 620336
Y (Lambert 93) : 6788518
Cap : 318 °
Date : 07/06/2024
Heure : 13 h 35
Éolienne la plus proche : E6 - 1,1 km
Éolienne la plus éloignée : E1 - 3,2 km
Angle horizontal : 120 °



PROJET (vue filaire)



ÉTAT INITIAL



PROJET (vue réaliste)



E6
|





5 – Silhouette de Grand Boissay (Toury, D927)



Depuis la D927, à l’ouest de Toury, la silhouette de Grand Boissay se reconnaît par les bâtiments industriels. Les parcs éoliens existants sont relativement éloignés, à l’arrière des lignes électriques et des boisements.

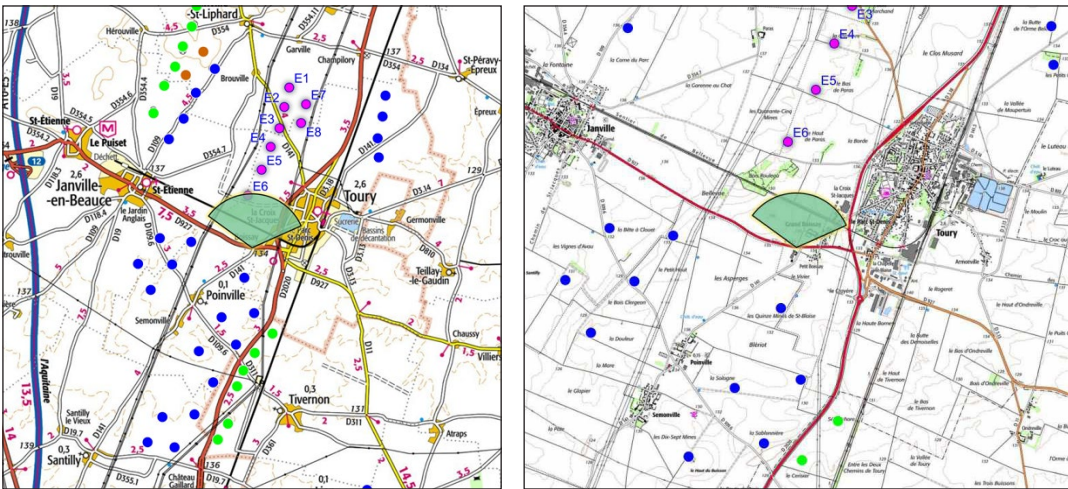
Le projet du par éolien du Haut Buisson s’inscrit entre les lignes électriques, dessinant une ligne de six éoliennes suivant la même orientation. Les éoliennes E7 et E8 viennent doubler son extrémité la plus éloignée, avec la même logique. Le projet rapproche et renforce le motif éolien par rapport à la frange urbaine. Cette évolution est accompagnée d’une modification des rapports d’échelle. Cette visibilité se faisant à la perpendiculaire de l’axe de circulation, les perceptions en sont atténuées par la vitesse et le sens de déplacement de l’observateur.

L’impact du projet du parc éolien du Haut Buisson est modéré. Son impact sur les effets du cumul éolien est fort.

ÉTAT INITIAL (repères paysagers et patrimoniaux)



X (Lambert 93) : 619661
Y (Lambert 93) : 6788124
Cap : 6 °
Date : 06/06/2024
Heure : 16 h 45
Éolienne la plus proche : E5 - 1,7 km
Éolienne la plus éloignée : E1 - 3,7 km
Angle horizontal : 120 °



PROJET (vue filaire)



ÉTAT INITIAL



PROJET (vue réaliste)



E6
|

E5
|



E4
|

E3E1
||
E2

E7 E8
| |



6 – Depuis la sortie est de Janville (D927)

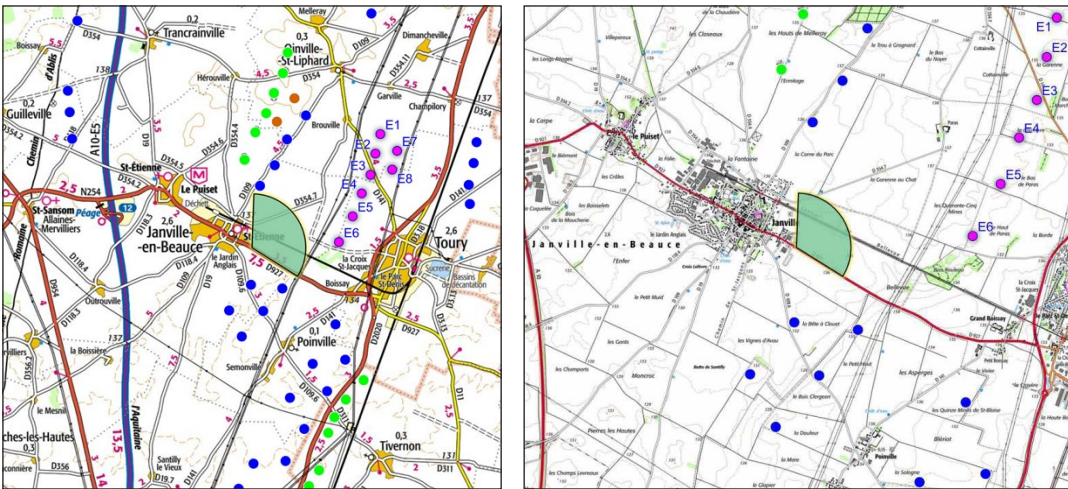


La sortie est de Janville, sur la D927, ouvre un large panorama sur le paysage agricole. L’horizon est refermé dans les plans lointains par des rideaux boisés ou bâtis, masquant la silhouette de Toury. Les parcs éoliens sont un motif récurrent sur l’horizon, avec une présence visuelle limitée par la distance.

Le projet du parc éolien du Haut Buisson s’insère derrière les rideaux, entre les lignes électriques dont il suit l’orientation. Ses éoliennes se lisent comme une ligne irrégulière, plus dense à une extrémité. Le projet renforce la présence du motif éolien dans le paysage, ainsi que la modification des rapports d’échelle existants, bien que cette évolution soit atténuée par les arbres accompagnant la D927.

L’impact du projet du parc éolien du Haut Buisson est modéré. Son impact sur les effets du cumul éolien est modéré.

X (Lambert 93) : 617627
Y (Lambert 93) : 6789162
Cap : 62 °
Date : 06/06/2024
Heure : 17 h 00
Éolienne la plus proche : E6 - 2,0 km
Éolienne la plus éloignée : E7 - 3,9 km
Angle horizontal : 120 °



ÉTAT INITIAL (repères paysagers et patrimoniaux)



PROJET (vue filaire)



ÉTAT INITIAL



PROJET (vue réaliste)



E1 E2 E7 E3 E8



E4
|

E5
|

E6
|



7 – Depuis la sortie nord de Janville (D109)

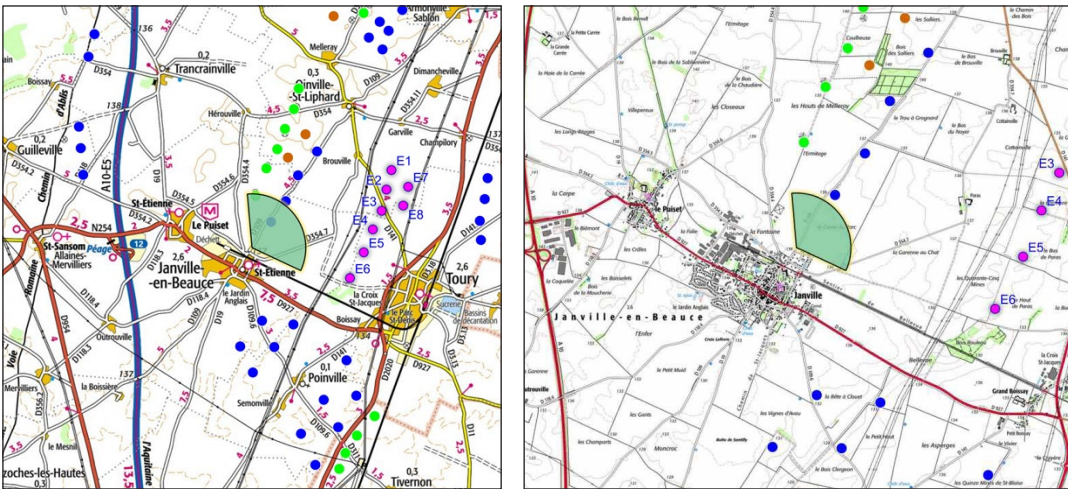


Au niveau de la sortie nord de Janville, sur la D109, les habitations sont directement confrontées au paysage agricole, avec les jardins comme seuls filtres. De nombreux parcs éoliens sont déjà présents dans le paysage, constituant un motif récurrent.

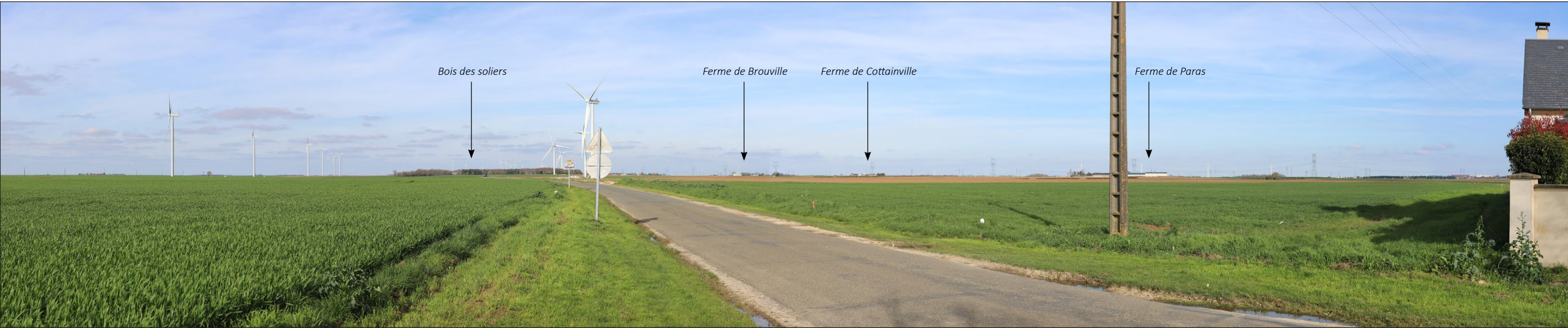
Le projet du parc éolien du Haut Buisson apparaît à droite de cette ouverture. Son organisation en ligne répond à celles existantes des éoliennes et des lignes électriques, facilitant son insertion dans la dynamique du site. Ses éoliennes se superposent à celles des parcs existants, avec une légère extension des horizons interceptés. Cependant, l'attention de l'observateur se focalise plus volontiers dans l'axe de la route et les éoliennes des Hauts de Melleray.

L'impact du projet du parc éolien du Haut Buisson est faible. Son impact sur les effets du cumul éolien est modéré.

X (Lambert 93) : 617379
Y (Lambert 93) : 6789963
Cap : 55
Date : 19/03/2024
Heure : 16 h 20
Éolienne la plus proche : E6 - 2,3 km
Éolienne la plus éloignée : E7 - 3,7 km
Angle horizontal : 120 °



ÉTAT INITIAL (repères paysagers et patrimoniaux)



PROJET (vue filaire)



ÉTAT INITIAL



PROJET (vue réaliste)







8 – Depuis la ferme de Paras (Janville)



Ferme traditionnelle solitaire, Paras est installée au milieu des champs. Le paysage y est largement visible depuis les abords des bâtiments. En direction de Toury, l’horizon est refermé par des rideaux boisés et urbains, d’où émerge, discret, le clocher de l’église de Toury (MH). Dans les plans intermédiaires, les lignes électriques à haute tension et le contexte éolien ont engagé une modification des ambiances et des rapports d’échelle.

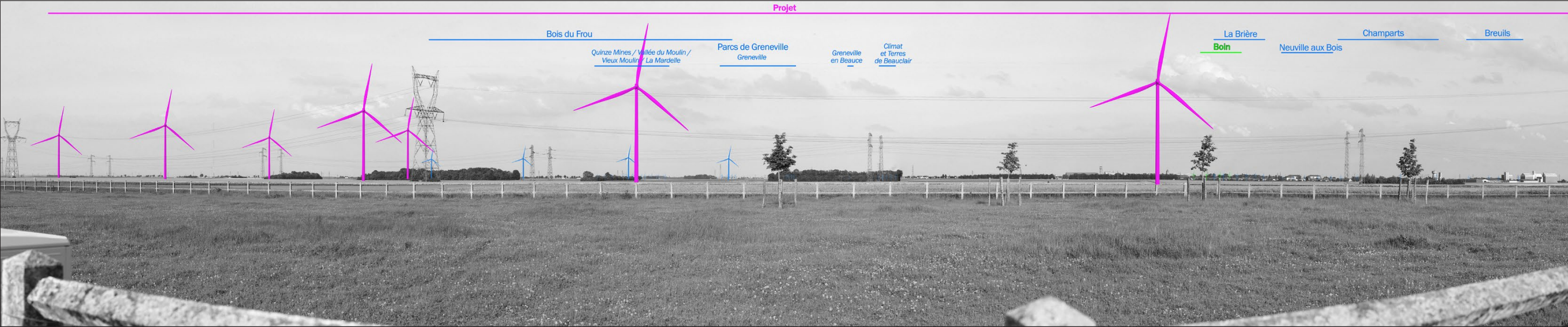
Le projet du parc éolien du Haut Buisson s’insère au second plan, à l’arrière de plusieurs lignes électriques à haute tension dont il suit l’orientation générale. Ses éoliennes sont aisément lisibles depuis les abords de la ferme, dessinant une ligne, doublée à l’extrémité. Elles renforcent la modification des rapports d’échelle, la présence du motif éolien et les effets de barrière visuelle, ainsi que la covisibilité avec l’église. Les visibilités du projet depuis l’intérieur de la ferme devraient être limitées par les bâtiments.

L’impact du projet du parc éolien du Haut Buisson est fort. Son impact sur les effets du cumul éolien est fort.

ÉTAT INITIAL (repères paysagers et patrimoniaux)



PROJET (vue filaire)



ÉTAT INITIAL



PROJET (vue réaliste)



PROJET - pour une vision des éoliennes à «taille réelle», tenir le document à 45 cm du regard





8bis - Depuis la ferme de Paras (Janville)



Ferme traditionnelle solitaire, Paras est installée au milieu des champs. Le paysage y est largement visible depuis les abords des bâtiments. En direction de Toury, l’horizon est refermé par des rideaux boisés et urbains, d’où émerge, discret, le clocher de l’église de Toury (MH). Dans les plans intermédiaires, les lignes électriques à haute tension et le contexte éolien ont engagé une modification des ambiances et des rapports d’échelle.

Le projet du parc éolien du Haut Buisson s’insère au second plan, à l’arrière de plusieurs lignes électriques à haute tension dont il suit l’orientation générale. Ses éoliennes sont aisément lisibles depuis les abords de la ferme, dessinant une ligne, doublée à l’extrémité. Elles renforcent la modification des rapports d’échelle, la présence du motif éolien et les effets de barrière visuelle, ainsi que la covisibilité avec l’église. Les visibilités du projet depuis l’intérieur de la ferme devraient être limitées par les bâtiments.

L’impact du projet du parc éolien du Haut Buisson est fort. Son impact sur les effets du cumul éolien est fort.

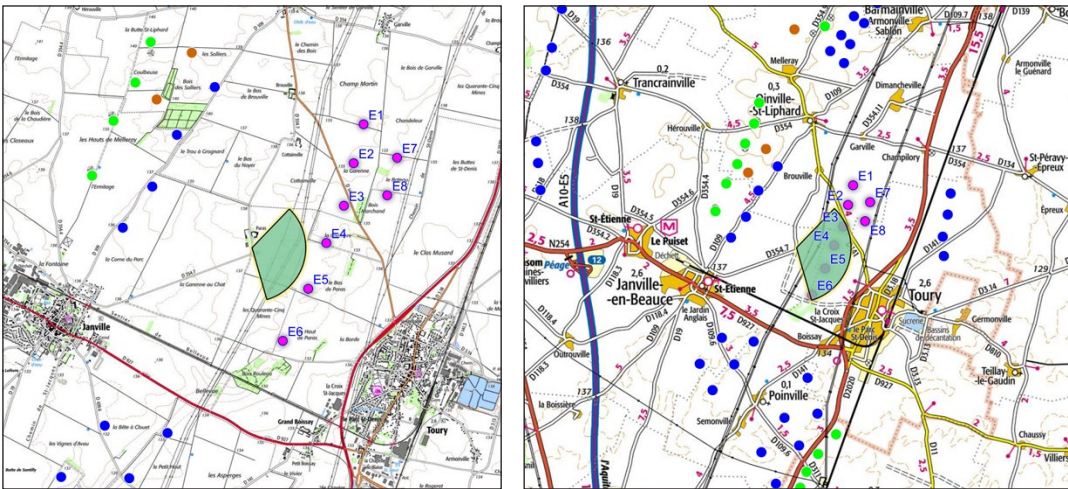
ÉTAT INITIAL (repères paysagers et patrimoniaux)



PROJET (vue filaire)



X (Lambert 93) : 619247
Y (Lambert 93) : 6790318
Cap : 104 °
Date : 06/06/2024
Heure : 19 h 00
Éolienne la plus proche : E5 - 0,8 km
Éolienne la plus éloignée : E7 - 1,9 km
Angle horizontal : 120 °



ÉTAT INITIAL



PROJET (vue réaliste)



PROJET - pour une vision des éoliennes à «taille réelle», tenir le document à 45 cm du regard



E5



9 – Depuis la ferme de Brouville (D141)



Implantée au milieu des champs, la ferme de Brouville est tournée vers l’intérieur. Cependant, depuis ses accès et abords, s’ouvrent de larges panoramas sur le plateau cultivé. L’horizon y est fortement marqué par les installations électriques et, plus éloignées, par les éoliennes, les rideaux boisés et la silhouette discrète de Toury dont le clocher (MH) est à peine visible.

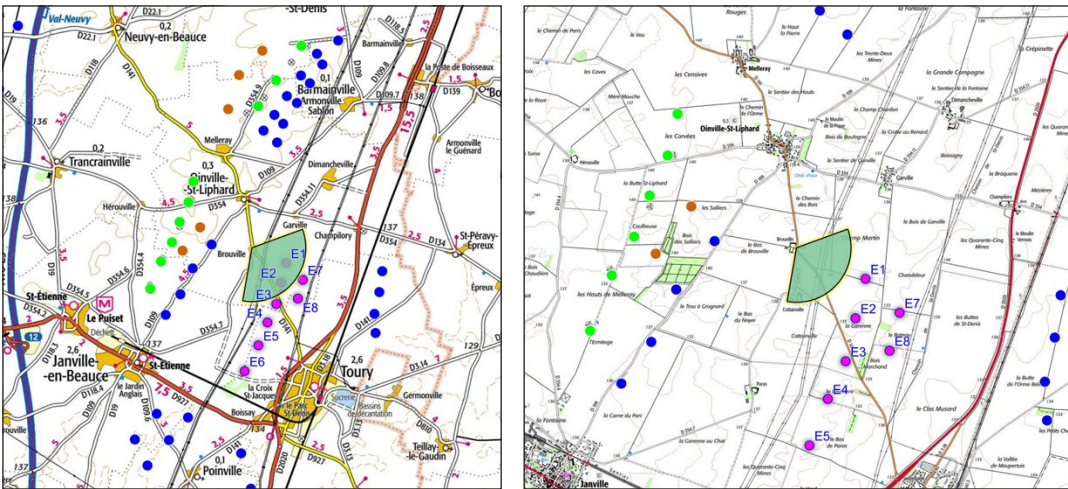
Le projet du parc éolien du Haut Buisson apparaît au second plan, derrière plusieurs lignes électriques à haute tension à haute tension dont il suit l’orientation générale. Ses éoliennes sont généralement perçues de hauteur similaire, se superposant parfois aux structures. Seule E1, à moins d’1 km, est perçue plus haute et poursuit la modification des rapports d’échelle. Le projet renforce la présence du motif éolien dans le paysage et participe à un effet de barrière visuelle partielle depuis ce point de vue. Les perceptions du projet depuis l’intérieur de la ferme devraient être limitées par les bâtiments.

l’impact du projet du parc éolien du Haut Buisson est fort. Son impact sur les effets du cumul éolien est fort.

ÉTAT INITIAL (repères paysagers et patrimoniaux)



X (Lambert 93) : 619737
Y (Lambert 93) : 6792006
Cap : 130 °
Date : 19/03/2024
Heure : 17 h 55
Éolienne la plus proche : E1 - 0,8 km
Éolienne la plus éloignée : E6 - 2,8 km
Angle horizontal : 120 °



PROJET (vue filaire)



ÉTAT INITIAL



PROJET (vue réaliste)







10 – Depuis la frange ouest d’Oinville-Saint-Liphard (D354)



Récemment bâtie, la frange ouest d’Oinville-Saint-Liphard est directement confrontée au paysage agricole, avec les jardins comme seul filtre visuel. l’horizon, ponctuellement masqué par des masques boisés, est marqué par les pylônes électriques et, au loin, les parcs éoliens.

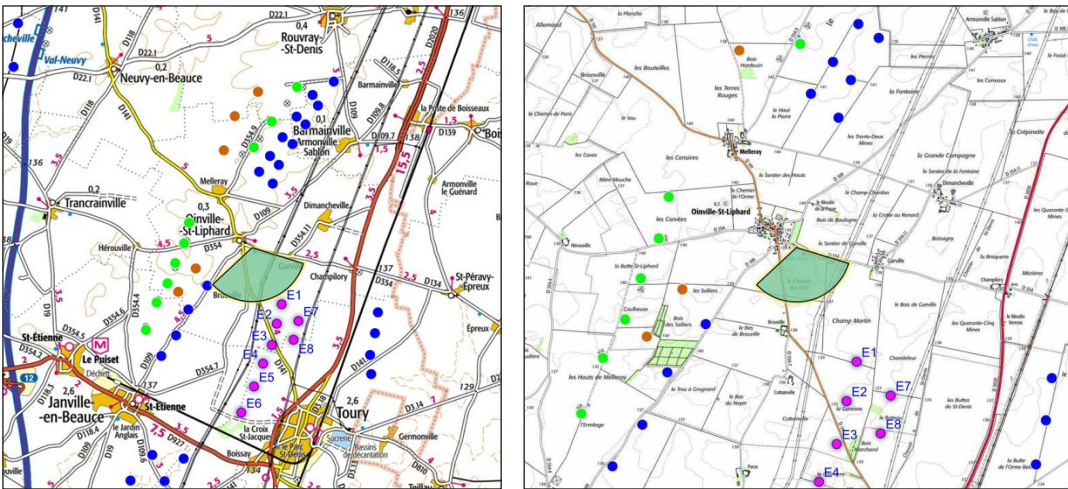
Le projet du parc éolien du Haut Buisson apparaît dans le même plan que les premiers pylônes, entre le château d’eau et le boisement. Ses éoliennes se lisent aisément comme une ligne régulière et fuyante, doublée au début. Elles sont perçues d’une hauteur similaire ou inférieure aux éléments existants, limitant les modifications des rapports d’échelle. En revanche, elles renforcent la présence du motif éolien dans le paysage et participent à l’effet de barrière visuelle.

L’impact du projet du parc éolien du Haut Buisson est modéré. Son impact sur les effets du cumul éolien est fort.

ÉTAT INITIAL (repères paysagers et patrimoniaux)



X (Lambert 93) : 619830
Y (Lambert 93) : 6792950
Cap : 167 °
Date : 19/03/2024
Heure : 15 h 50
Éolienne la plus proche : E1 - 1,4 km
Éolienne la plus éloignée : E6 - 3,7 km
Angle horizontal : 120 °



PROJET (vue filaire)



ÉTAT INITIAL



PROJET (vue réaliste)





E3

E4

E5

E6



11 – Depuis la sortie sud de Melleray (Oinville-Saint-Liphard, D141)

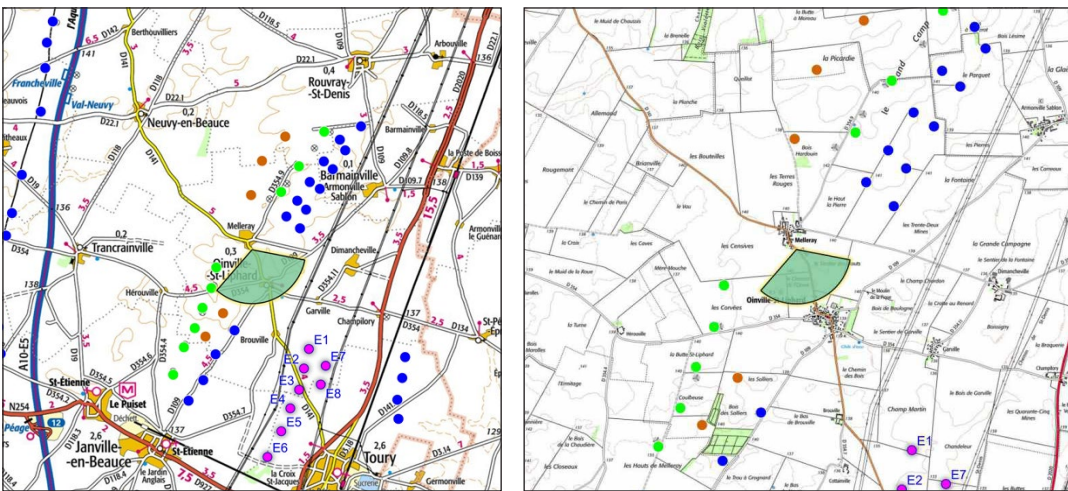


Depuis la sortie sud de Melleray, la silhouette d’Oinville-Saint-Liphard est aisément reconnaissable avec son clocher qui émerge de la végétation. Les éoliennes visibles sont disposées de part et d’autre de la silhouette du bourg, avec des covisibilités indirectes atténuées par la distance.

Le projet du parc éolien du haut Buisson s’insère juste à l’arrière de la silhouette d’Oinville-Saint-Liphard. Ses éoliennes engagent des covisibilités directes avec le clocher de l’église, accompagnées de modifications des rapports d’échelle. Ces dernières sont atténuées par la présence d’éléments verticaux de taille similaire (éoliennes, poteaux électriques). Le projet renforce par ailleurs la présence du motif éolien dans le paysage et en prolonge l’angle horizontal intercepté.

L’impact du projet du parc éolien du haut Buisson est modéré. Son impact sur les effets du cumul éolien est modéré.

X (Lambert 93) : 619222
Y (Lambert 93) : 6793902
Cap : 161 °
Date : 19/03/2024
Heure : 15 h 45
Éolienne la plus proche : E1 - 2,5 km
Éolienne la plus éloignée : E6 - 4,6 km
Angle horizontal : 120 °



ÉTAT INITIAL (repères paysagers et patrimoniaux)



PROJET (vue filaire)



COUPE

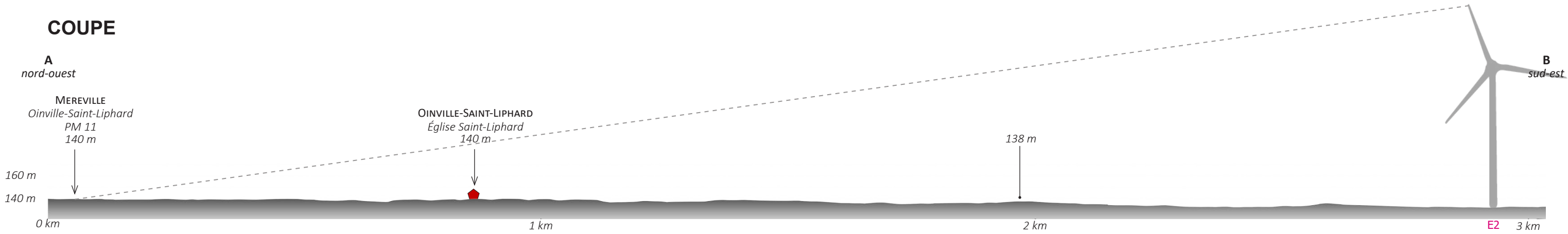


Illustration 2. Coupe entre Melleray et le projet éolien du Haut Buisson (E2)

ÉTAT INITIAL



PROJET (vue réaliste)





E4

E5

E6



12 – Depuis Garville (Oinville-Saint-Liphard)

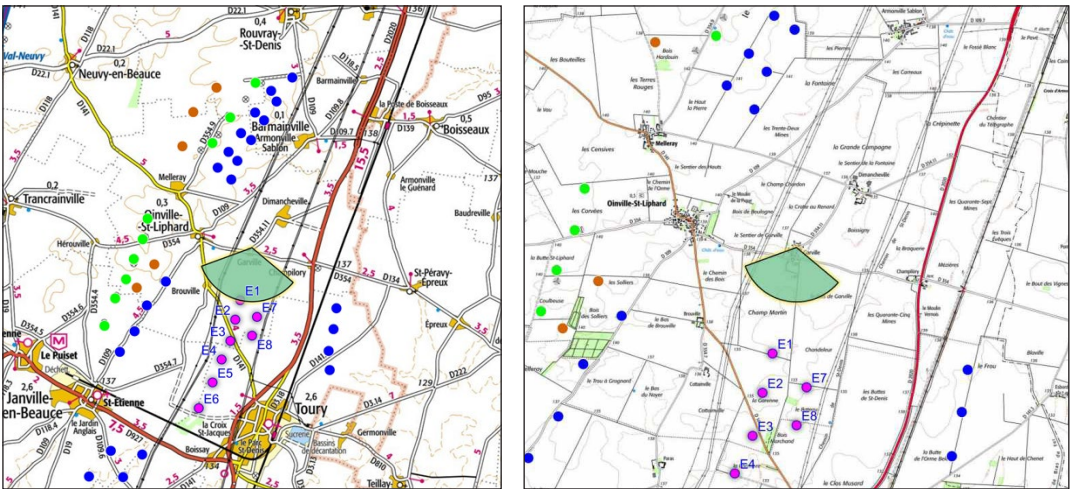


Implanté au milieu des champs, Garville présente peu de visibilités directes sur le grand paysage depuis l'intérieur, à l'exception de l'axe de la rue. Le regard est cependant intercepté au loin par les habitations et la végétation des jardins.

Le projet du parc éolien du Haut Buisson est situé à gauche de l'axe de la rue. Les éoliennes sont principalement masquées par les habitations. Cependant, la nacelle et la partie supérieure du rotor de E1 dépassent des faitages. Cette visibilité entraîne une modification de l'ambiance intérieure du hameau, mais aucun effet de surplomb ou modification notable des rapports d'échelle n'est observé. L'extrémité des pales de E2 et E8 est aussi visible, avec une présence plus limitée.

L'impact du projet du parc éolien du Haut Buisson est modéré.

X (Lambert 93) : 620751
Y (Lambert 93) : 6792861
Cap : 190 °
Date : 07/06/2024
Heure : 09 h 45
Éolienne la plus proche : E1 - 1,2 km
Éolienne la plus éloignée : E6 - 3,8 km
Angle horizontal : 120 °



ÉTAT INITIAL (repères paysagers et patrimoniaux)



PROJET (vue filaire)



ÉTAT INITIAL



PROJET (vue réaliste)



PROJET - pour une vision des éoliennes à «taille réelle», tenir le document à 45 cm du regard





13 – Depuis Dimancheville (Oinville-Saint-Liphard)

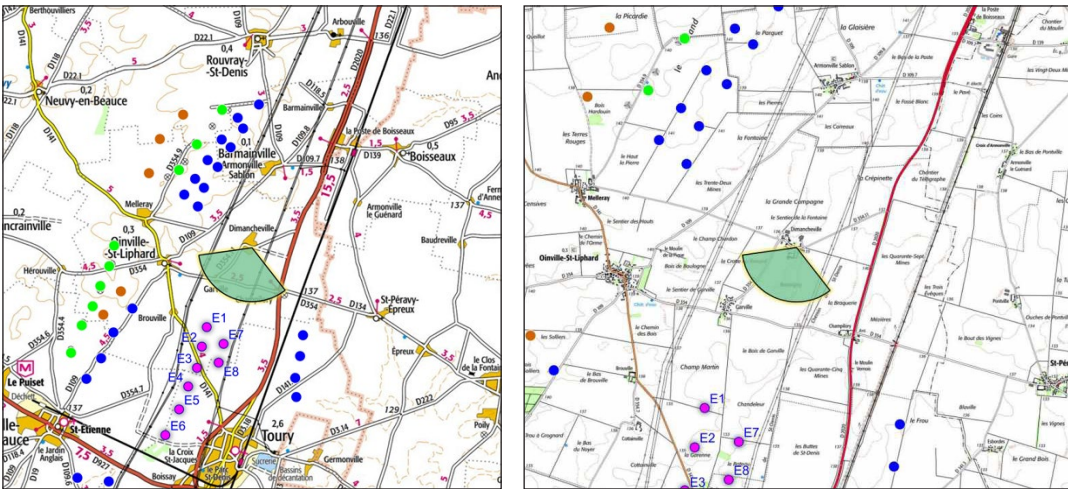


Dimancheville est composé d'un regroupement de fermes au milieu des champs. Les habitations sont généralement tournées vers l'intérieur, limitant les perceptions du grand paysage aux sorties du hameau.

Le projet du parc éolien du Haut Buisson est implanté sur le plateau. Compte tenu de la proximité relative (environ 2 km), une partie des éoliennes projetées est visible depuis l'intérieur du hameau. Plus précisément, les pales des éoliennes E1 et E2 dépassent des faîtiages. Leur présence visuelle est cependant limitée.

L'impact du projet du parc éolien du Haut Buisson est très faible.

X (Lambert 93) : 621503
Y (Lambert 93) : 6793460
Cap : 202 °
Date : 07/06/2024
Heure : 10 h 00
Éolienne la plus proche : E1 - 2,0 km
Éolienne la plus éloignée : E6 - 4,6 km
Angle horizontal : 120 °



ÉTAT INITIAL (repères paysagers et patrimoniaux)



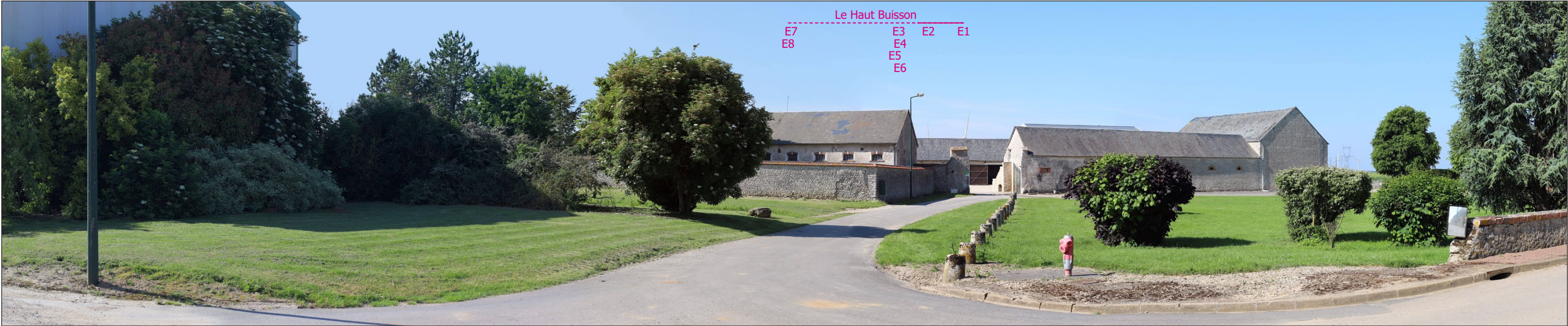
PROJET (vue filaire)



ÉTAT INITIAL



PROJET (vue réaliste)





E8E7
||

E6
E4
E5E3
||

E2
|

E1
|



14 – Depuis Champilory (D2020)



Axe de communication majeur, la D2020 traverse la plaine céréalière de plain-pied, offrant de larges panoramas, notamment depuis Champilory, où l’alignement d’arbres est ponctuellement absent. L’horizon, lointain, est ponctué par quelques rideaux boisés et les verticales des pylônes électriques et des éoliennes, à la présence limitée. Discrets, les clochers d’Oinville-Saint-Liphard et de Janville (MH) permettent d’identifier les bourgs.

Le projet du parc éolien du Haut Buisson s’insère à l’avant du contexte existant, entre les lignes électriques. Ce rapprochement renforce nettement la présence du motif éolien dans le paysage, le projet devenant un point focal sur l’horizon. Ses éoliennes, organisées en deux lignes, semblent suivre l’orientation générale de la D2020. Elles engagent une modification des rapports d’échelle, partiellement atténuée par les verticales des premiers plans, mais sont comprises dans un angle horizontal relativement maîtrisé.

L’impact du projet du parc éolien du Haut Buisson est modéré. Son impact sur les effets du cumul éolien est modéré.

ÉTAT INITIAL (repères paysagers et patrimoniaux)



PROJET (vue filaire)



ÉTAT INITIAL



PROJET (vue réaliste)





E2

E1



15 – Depuis la sortie ouest de Saint-Péravy (D354)

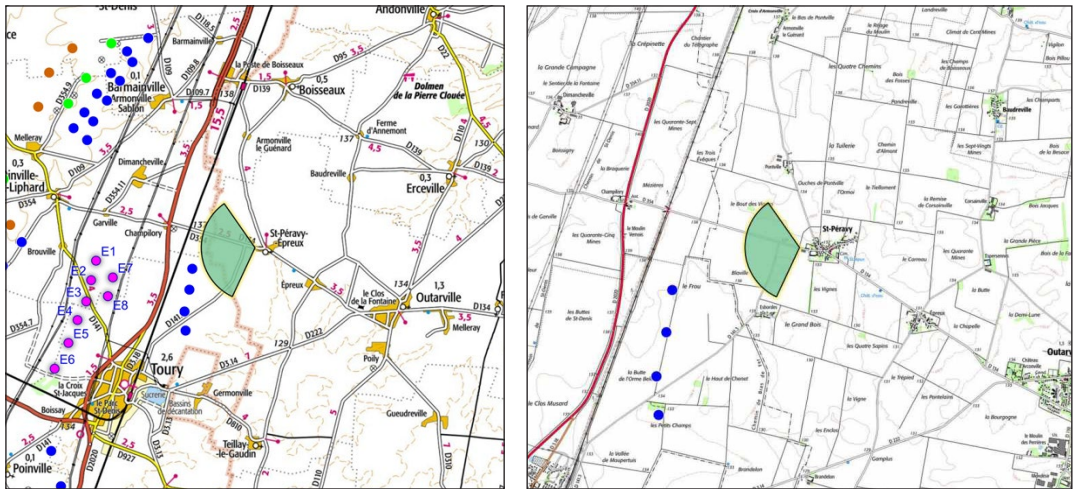


La sortie ouest de Saint-Péravy, sur la D354, fait face aux parcelles cultivées et, masqué par les inflexions de la topographie, Champilory et la D2020. En dehors du parc du Bois du Frou, la présence éolienne est repoussée au loin, avec une présence visuelle maîtrisée.

Le projet du parc éolien du Haut Buisson est situé à plus de 3 km, à l’arrière des éoliennes du Bois du Frou. Ses éoliennes suivent la même logique spatiale que les voisines. Elles ne renforcent pas la présence éolienne, ni ne modifient les rapports d’échelle du paysage.

L’impact du projet du parc éolien du Haut Buisson est faible. Son impact sur les effets du cumul éolien est très faible.

X (Lambert 93) : 624042
Y (Lambert 93) : 6791980
Cap : 265 °
Date : 07/06/2024
Heure : 11 h 05
Éolienne la plus proche : E7 - 3,2 km
Éolienne la plus éloignée : E6 - 5,2 km
Angle horizontal : 120 °



ÉTAT INITIAL (repères paysagers et patrimoniaux)



PROJET (vue filaire)



ÉTAT INITIAL



PROJET (vue réaliste)



PROJET - pour une vision des éoliennes à «taille réelle», tenir le document à 45 cm du regard



E1



16 – Silhouette de Saint-Péravy depuis la D134

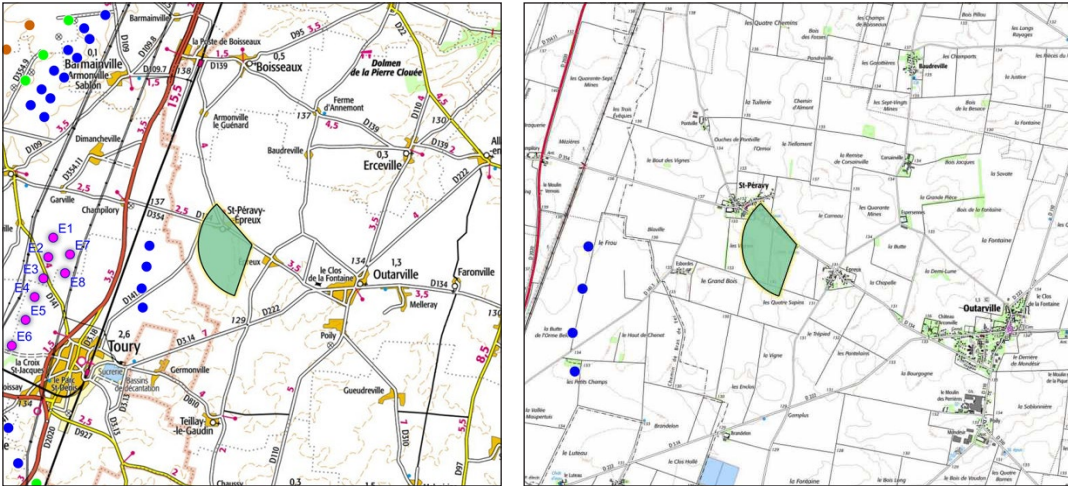


Depuis la D134, notamment au pied du château d’eau, la silhouette de Saint-Péravy est remarquable par le clocher monumental de l’église, qui émerge de la végétation. Le motif éolien est repoussé au loin, à l’exception des éoliennes du Bois du Frou, qui génèrent une covisibilité indirecte notable avec le clocher.

Le projet du parc éolien du Haut Buisson est situé à l’arrière du parc du Bois du Frou, dans un angle horizontal relativement similaire. Il ne renforce pas de manière notable covisibilité avec l’église de Saint-Péravy, ni ne modifie les rapports d’échelle existants.

L’impact du projet du parc éolien du Haut Buisson est faible. Son impact sur les effets du cumul éolien est très faible.

X (Lambert 93) : 624932
Y (Lambert 93) : 6791534
Cap : 259 °
Date : 07/06/2024
Heure : 11 h 35
Éolienne la plus proche : E7 - 4,1 km
Éolienne la plus éloignée : E6- 5,8 km
Angle horizontal : 120 °



ÉTAT INITIAL (repères paysagers et patrimoniaux)



PROJET (vue filaire)



ÉTAT INITIAL



PROJET (vue réaliste)





E1



17 – Silhouette d’Outarville depuis la D134



Implantée dans un léger creux du plateau, la silhouette d’Outarville est reconnaissable par le clocher de son église (MH), en particulier depuis la D134, en provenance d’Acquebouille. Le contexte éolien est lointain et principalement masqué.

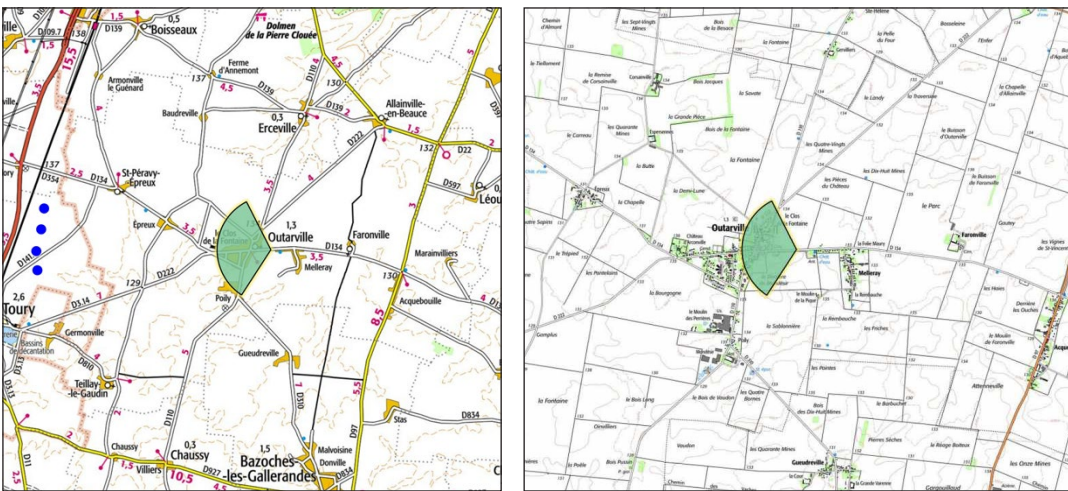
Le projet du parc éolien du Haut Buisson est situé dans l’axe de la D134, à près de 7 km. Ses éoliennes sont principalement masquées par la silhouette d’Outarville depuis ce point de vue. Seule l’extrémité des pales de E3 et E8 se devine au-dessus des faîtes. Compte tenu de la distance, leur présence visuelle est limitée, de même que la covisibilité engendrée avec le clocher de l’église.

L’impact du projet du parc éolien du Haut Buisson est très faible.

ÉTAT INITIAL (repères paysagers et patrimoniaux)



X (Lambert 93) : 627702
Y (Lambert 93) : 6790593
Cap : 273 °
Date : 07/06/2024
Heure : 11 h 55
Éolienne la plus proche : E7 - 6,9 km
Éolienne la plus éloignée : E6 - 8,2 km
Angle horizontal : 120 °



PROJET (vue filaire)



ÉTAT INITIAL



PROJET (vue réaliste)





E6

E5

E4

E3

E8

E2

E7

E1



18 – Depuis l’entrée d’Esbordes (Saint-Péravy)

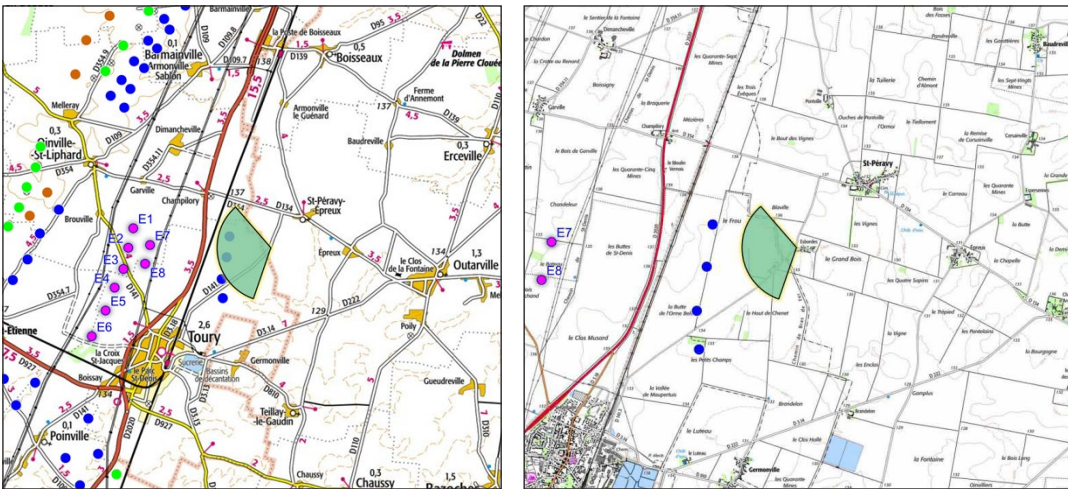


Esbordes est implanté au milieu des champs et offre de larges panoramas, notamment depuis l’entrée. Le second plan est occupé par le parc éolien du Bois du Frou, puis le regard s’étend au loin. L’horizon est alors ponctué de rideaux boisés et des verticales des parcs éoliens et pylônes électriques. Au contraire du Bois du Frou, leur présence est limitée.

Le projet du parc éolien du Haut Buisson s’inscrit dans un plan intermédiaire, derrière le parc du Bois du Frou. Ses éoliennes suivent une organisation similaire aux parcs voisins. Bien que sa présence soit plus importante que celle des éoliennes à l’arrière-plan, le parc du Bois du Frou continue d’être le point d’attention pour l’observateur.

L’impact du projet du parc éolien du Haut Buisson est faible. Son impact sur les effets du cumul éolien est très faible.

X (Lambert 93) : 623564
Y (Lambert 93) : 6791258
Cap : 259 °
Date : 07/06/2024
Heure : 11 h 25
Éolienne la plus proche : E7 - 2,7 km
Éolienne la plus éloignée : E6 - 4,4 km
Angle horizontal : 120 °



ÉTAT INITIAL (repères paysagers et patrimoniaux)



PROJET (vue filaire)



ÉTAT INITIAL



PROJET (vue réaliste)



E6

E5

E4



E3

E8

E2

E7

E1



19 – Depuis la sortie nord de Germonville (Outarville)

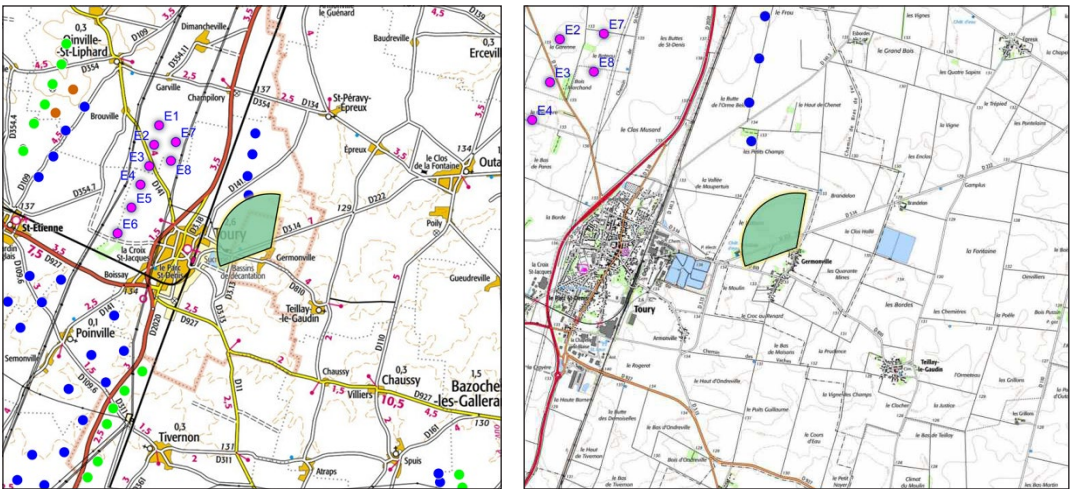


Depuis la sortie nord de Germonville, l’horizon est refermé, au loin, par la silhouette de Toury et quelques masques boisés. La présence éolienne est relativement lointaine, à l’exception du parc du Bois du Frou, dans un plan intermédiaire, qui attire l’attention de l’observateur.

Le projet du parc éolien du Haut Buisson s’inscrit dans un plan intermédiaire, partiellement derrière Toury. Ses lignes d’éoliennes, simples à lire, renforce légèrement le motif éolien dans le paysage, mais le parc du Bois du Frou reste dominant. Le projet ne modifie pas les rapports d’échelle existants de manière notable, mais engage un effet de barrière visuelle.

L’impact du projet du parc éolien du Haut Buisson est faible. Son impact sur les effets de cumul éolien est modéré.

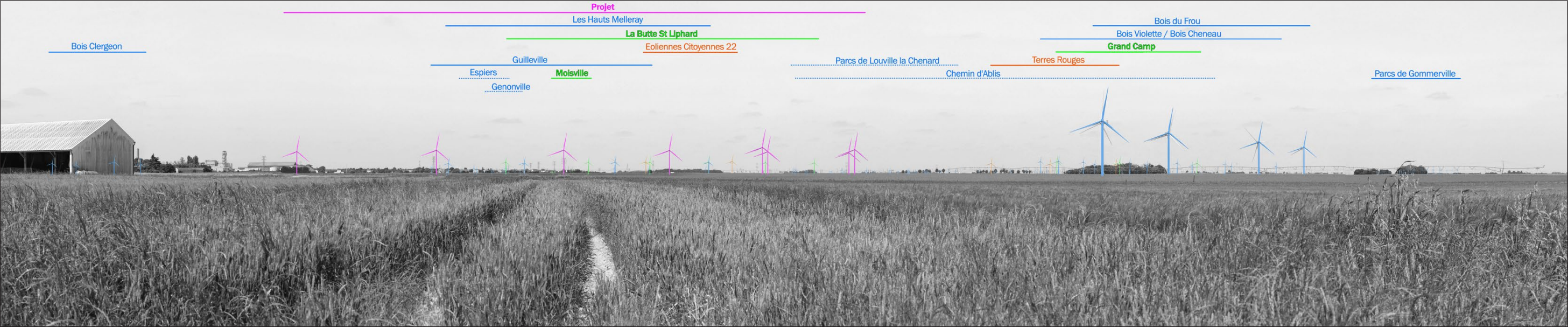
X (Lambert 93) : 622987
Y (Lambert 93) : 6788966
Cap : 310 °
Date : 07/06/2024
Heure : 12 h 55
Éolienne la plus proche : E8 - 3,0 km
Éolienne la plus éloignée : E1 - 3,7 km
Angle horizontal : 120 °



ÉTAT INITIAL (repères paysagers et patrimoniaux)



PROJET (vue filaire)



ÉTAT INITIAL



PROJET (vue réaliste)



PROJET - pour une vision des éoliennes à «taille réelle», tenir le document à 45 cm du regard

E6

E5

E4

E3



E8 E2
| |

E1 E7
| |



20 – Silhouette de Toury depuis les abords d'Armonville



Depuis les abords d'Armonville, la silhouette de Toury est aisément reconnaissable avec ses marqueurs verticaux modernes et traditionnels, dont le clocher de l'église Saint-Denis (MH). Le motif éolien est déjà récurrent dans ce paysage, mais sa présence est limitée par l'éloignement.

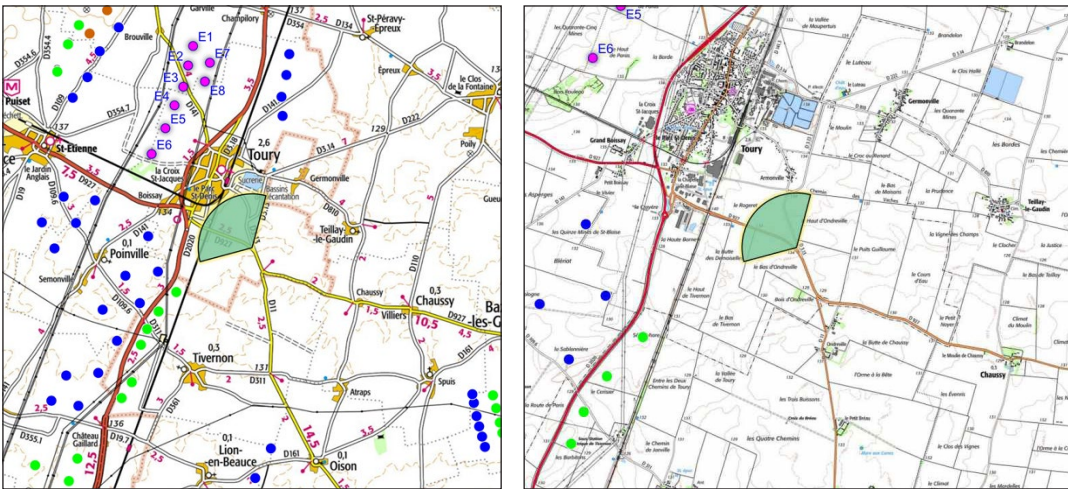
Le projet du parc éolien du Haut Buisson est situé à l'arrière de la silhouette de Toury, dessinant une ligne fuyante partiellement masquée par les bâtiments et les cheminées d'usine. Les éoliennes projetées apparaissent donc de part et d'autre du clocher de l'église, avec lequel elles engagent des covisibilités directes notables. Cependant, la modification des rapports d'échelle est atténuée par les cheminées, de hauteur perçue similaire à celle des éoliennes. Le projet renforce par ailleurs la présence du motif éolien dans le paysage.

L'impact du projet du parc éolien du Haut Buisson est faible, sauf pour le patrimoine, de niveau fort. Son impact sur les effets de cumul éolien est modéré.

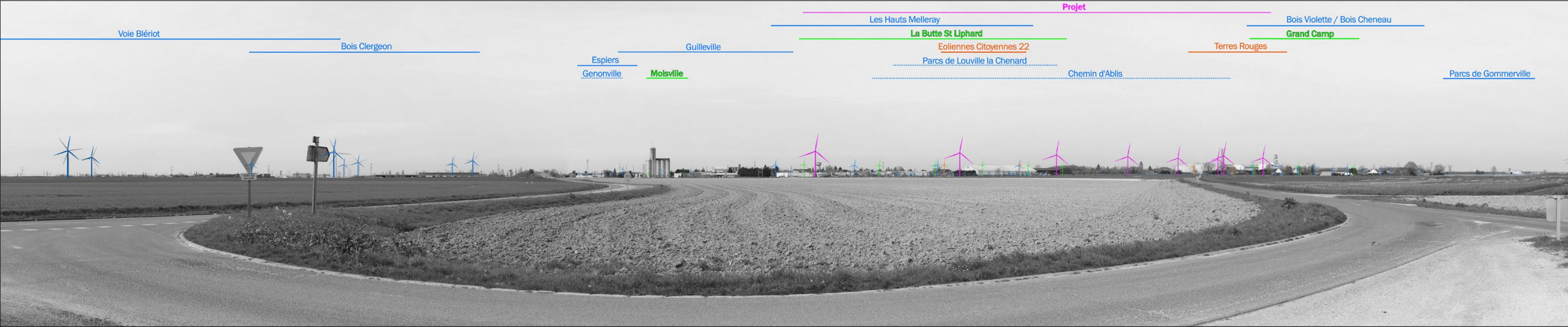
ÉTAT INITIAL (repères paysagers et patrimoniaux)



X (Lambert 93) : 621809
Y (Lambert 93) : 6787200
Cap : 315 °
Date : 20/03/2024
Heure : 13 h 15
Éolienne la plus proche : E6 - 3,0 km
Éolienne la plus éloignée : E1 - 4,7 km
Angle horizontal : 120 °



PROJET (vue filaire)



COUPE

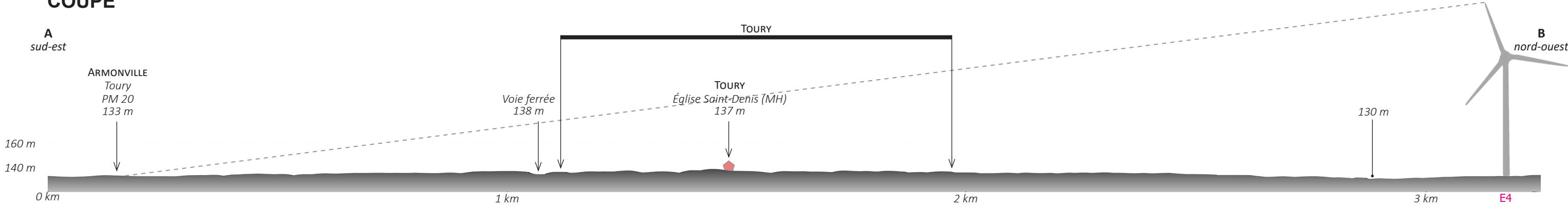


Illustration 3. Coupe entre les abords d'Armonville et le projet éolien du Haut Buisson (E4)

ÉTAT INITIAL



PROJET (vue réaliste)





E5

E4

E3

E2

E1

E8

E7



21 – Depuis la sortie ouest de Chaussy (D927)

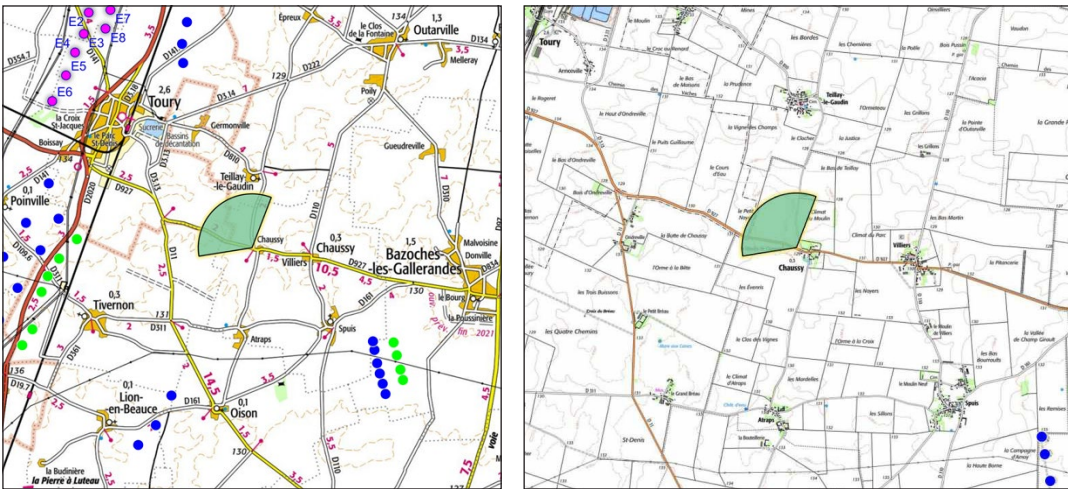


Au niveau de la sortie ouest de Chaussy, sur la D927, les habitations sont largement ouvertes sur le paysage agricole, avec leurs jardins comme seul filtre visuel. L’horizon est ponctué, au loin, par la silhouette industrielle de Toury et le contexte éolien. La distance limite leur présence dans le paysage.

Le projet du parc éolien du Haut Buisson s’inscrit à plus de 5 km, derrière la silhouette de Toury. Aisément identifiable, il présente des caractéristiques similaires au parc du Bois du Frou, à sa droite. Il engendre une modification des rapports d’échelle avec la silhouette urbaine, atténuée par les éoliennes du Bois du Frou, perçues de hauteur similaire. Il renforce aussi légèrement la présence du motif éolien dans le paysage.

L’impact du projet du parc éolien du Haut Buisson est faible. Son impact sur les effets du cumul éolien est très faible.

X (Lambert 93) : 624029
Y (Lambert 93) : 6786022
Cap : 321 °
Date : 07/06/2024
Heure : 12 h 45
Éolienne la plus proche : E6 - 5,5 km
Éolienne la plus éloignée : E1 - 6,7 km
Angle horizontal : 120 °



ÉTAT INITIAL (repères paysagers et patrimoniaux)



PROJET (vue filaire)



ÉTAT INITIAL



PROJET (vue réaliste)





E6
E5
E4
E3
E2 E8
E1 E7



22 – Depuis le portail du château d’Amoy (MH)

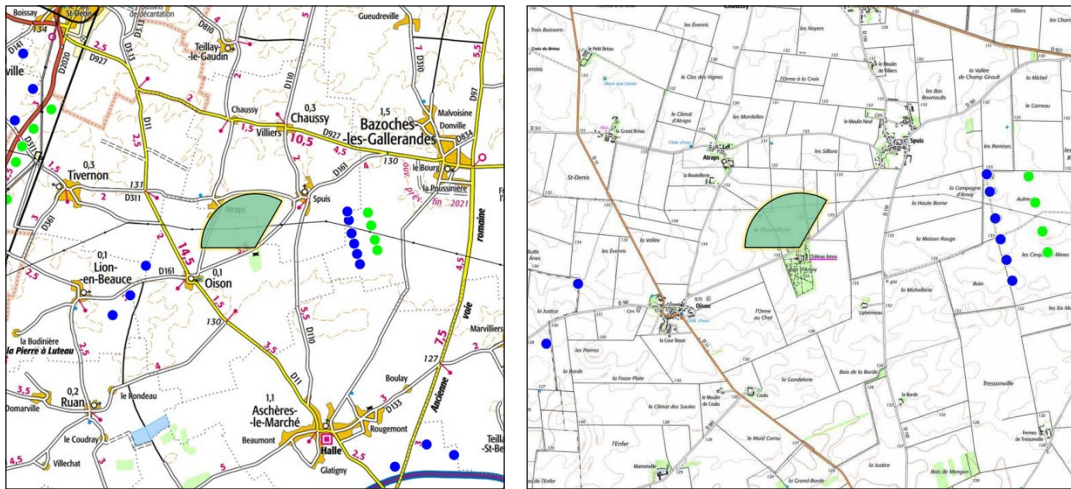


Le château d’Amoy (MH) est implanté au sein d’un parc généreusement boisé, au milieu des champs. Les seules perceptions notables du grand paysage se font depuis le portail. L’openfield y est largement ouvert, ponctuellement intercepté par la silhouette d’Atraps. La présence éolienne, lointaine, est peu présente, au contraire de la ligne électrique à haute tension, dans le plan intermédiaire.

Le projet du parc éolien du Haut Buisson est situé à plus de 8 km, derrière la silhouette d’Atraps qui masque une partie des éoliennes. Il n’engage pas de modification notable dans la perception du motif éolien.

L’impact du projet du parc éolien du Haut Buisson est très faible. Son impact sur les effets du cumul éolien est négligeable.

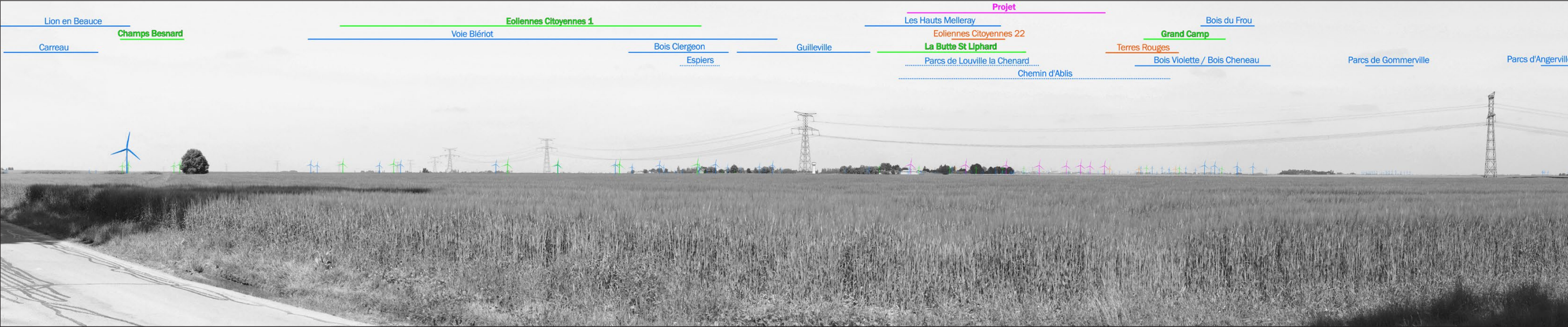
X (Lambert 93) : 624668
Y (Lambert 93) : 6783131
Cap : 330 °
Date : 07/06/2024
Heure : 12 h 10
Éolienne la plus proche : E6 - 8,0 km
Éolienne la plus éloignée : E1 - 9,5 km
Angle horizontal : 120 °



ÉTAT INITIAL (repères paysagers et patrimoniaux)



PROJET (vue filaire)



ÉTAT INITIAL



PROJET (vue réaliste)





E6

E5

E4

E3

E2

E8

E1

E7



23 – Depuis la sortie ouest du Grand Bréau (Tivernon)

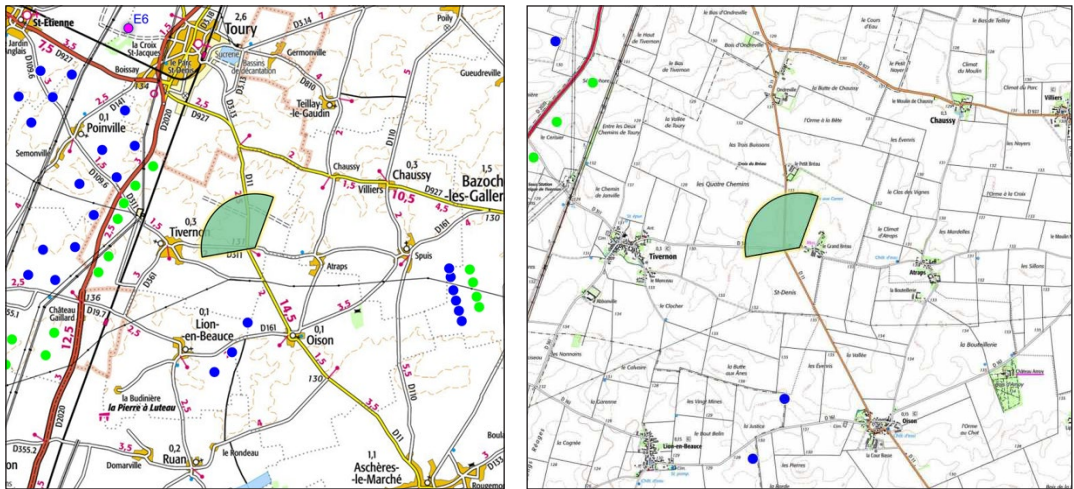


La sortie ouest de Tivernon est largement ouverte sur la plaine cultivée. La silhouette de Toury, au loin, est difficilement reconnaissable, au contraire de celle de Tivernon, dominée par son église. Le motif éolien est déjà marqué dans ce panorama, avec une présence visuelle et un effet de barrière atténués par la distance.

Le projet du parc éolien du Haut Buisson apparaît sur la droite de ce panorama. Ses éoliennes, tronquées à la base par les rideaux visuels, dessinent une ligne irrégulière avec une présence visuelle similaire à celle des parcs du Bois du Frou et d’Éoliennes Citoyennes 1.

L’impact du projet du parc éolien du Haut Buisson est très faible. Son impact sur les effets du cumul éolien est très faible.

X (Lambert 93) : 622394
Y (Lambert 93) : 6784398
Cap : 320 °
Date : 07/06/2024
Heure : 12 h 25
Éolienne la plus proche : E6 - 5,6 km
Éolienne la plus éloignée : E1 - 7,5 km
Angle horizontal : 120 °



ÉTAT INITIAL (repères paysagers et patrimoniaux)



PROJET (vue filaire)



ÉTAT INITIAL



PROJET (vue réaliste)





E6

E5

E4

E3

E2

E1E8

E7



24 – Depuis la sortie nord-ouest de Tivernon (D311)

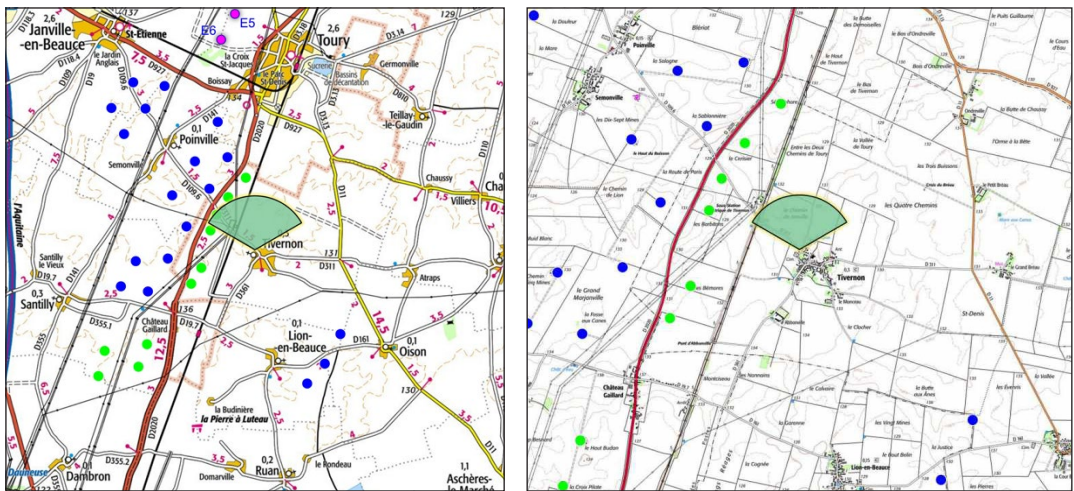


Sur la D311, la sortie ouest de Tivernon s’ouvre sur les parcelles céréalières. Dans les plans intermédiaires, la station électrique intercepte le regard de l’observateur. Sa structure, associée aux éoliennes à proximité, donne une atmosphère industrielle à la scène.

Le projet du parc éolien du Haut Buisson est localisé sur la droite du panorama, à près de 5 km. Les deux lignes d’éoliennes, fuyantes, sont aisément identifiables. Cependant, l’attention de l’observateur reste focalisée principalement sur les éoliennes les plus proches et la station électrique, limitant ainsi la présence visuelle du projet dans le paysage.

L’impact du projet du parc éolien du Haut Buisson est très faible. Son impact sur les effets du cumul éolien est très faible.

X (Lambert 93) : 620323
Y (Lambert 93) : 6784609
Cap : 0 °
Date : 06/06/2024
Heure : 14 h 50
Éolienne la plus proche : E6 - 4,7 km
Éolienne la plus éloignée : E1 - 7,1 km
Angle horizontal : 120 °



ÉTAT INITIAL (repères paysagers et patrimoniaux)



PROJET (vue filaire)



ÉTAT INITIAL



PROJET (vue réaliste)





E6
|

E5
|

E4
|

E3
|

E2
|

E1
|

E8
|

E7
|



25 – Depuis la Pierre de Luteau (MH)

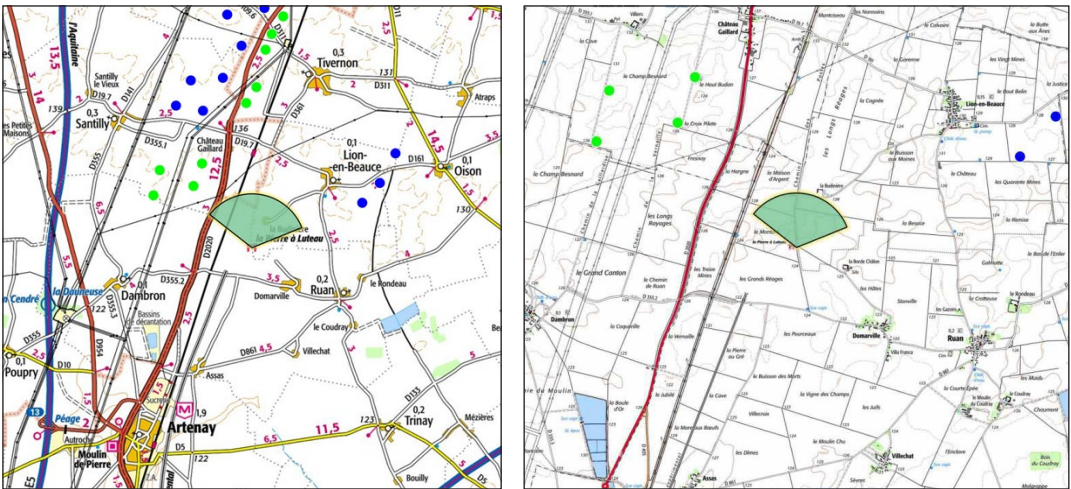


La Pierre de Luteau (MH) est située en bordure d’un champ, le long d’un chemin agricole. Depuis ses abords s’ouvre un panorama à 360 °, avec une profondeur de champ visuel parfois remarquable. La présence éolienne est un motif récurrent, dont la prégnance est atténuée par la distance.

Situé à plus de 8 km, le projet du parc éolien du Haut Buisson est perceptible sur l’horizon. Ses éoliennes sont partiellement masquées par les inflexions de la topographie et tendent à se confondre avec les autres verticales. Leur présence visuelle est limitée dans le paysage.

L’impact du projet du parc éolien du Haut Buisson est négligeable. Son impact sur les effets du cumul éolien est négligeable.

X (Lambert 93) : 619027
Y (Lambert 93) : 6780629
Cap : 8 °
Date : 06/06/2024
Heure : 14 h 15
Éolienne la plus proche : E6 - 8,7 km
Éolienne la plus éloignée : E1 - 11,2 km
Angle horizontal : 120 °



ÉTAT INITIAL (repères paysagers et patrimoniaux)



PROJET (vue filaire)



ÉTAT INITIAL



PROJET (vue réaliste)







26 – Depuis la sortie nord de Poinville (D141)



La sortie nord de Poinville, sur la D141, est tournée vers la silhouette de Toury. Les châteaux d’eau de Poinville et Toury accompagnent le regard dans l’axe de route, en direction du clocher de l’église (MH). De part et d’autre de cette perspective, les pylônes électriques et les éoliennes confèrent une dimension presque industrielle à ce paysage agricole.

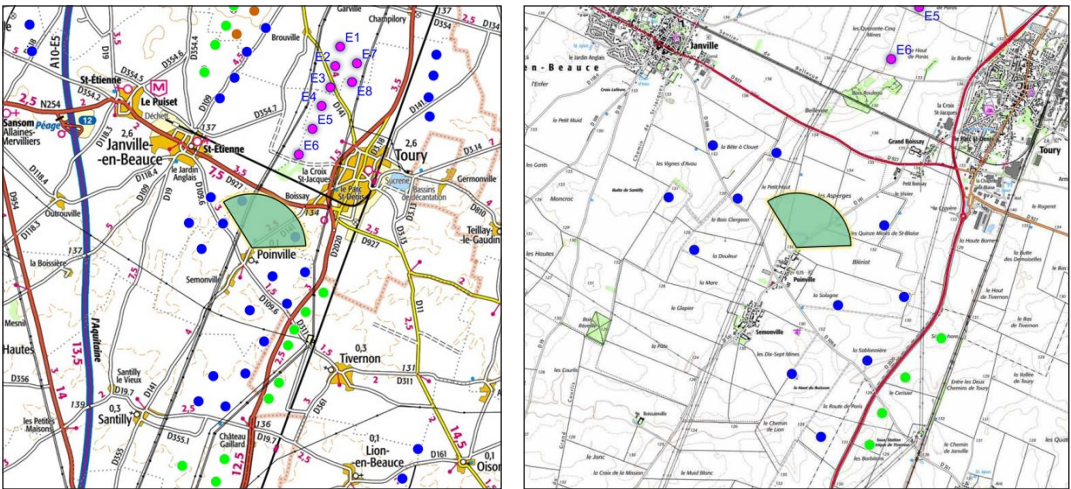
Le projet du parc éolien du Haut Buisson apparaît entre le château d’eau de Poinville et les éoliennes de Bois Clergeon. Ses lignes d’éoliennes sont peu lisibles depuis ce point de vue, mais comprise dans un angle horizontal maîtrisé. Compte tenu de la proximité relative (près de 2 km), ces éoliennes constituent un nouveau point d’appel dans le paysage. Elles sont cependant perçues d’une hauteur similaire ou inférieure aux principales verticales, évitant toute modification notable des rapports d’échelle et ne renforcent pas les covisibilités de manière importante.

L’impact du projet du parc éolien du Haut Buisson est modéré. Son impact sur les effets de cumul éolien est modéré.

ÉTAT INITIAL (repères paysagers et patrimoniaux)



X (Lambert 93) : 618524
Y (Lambert 93) : 6787213
Cap : 28 °
Date : 06/06/2024
Heure : 16 h 25
Éolienne la plus proche : E6 - 2,3 km
Éolienne la plus éloignée : E1 - 4,9 km
Angle horizontal : 120 °



PROJET (vue filaire)



ÉTAT INITIAL



PROJET (vue réaliste)



E1 E2 E3 E5
E4 E6 E7 E8





27 – Silhouette de Janville depuis la D109



Depuis la D109, en direction du nord, l’horizon est refermé dans le plan intermédiaire par la silhouette de Janville, reconnaissable par le clocher de l’église (MH) et le château d’eau. Plus éloignées, les églises du Puiset (MH) et de Toury (MH) se devinent difficilement. La présence éolienne marque déjà fortement le paysage et a engagé des modifications des rapports d’échelle.

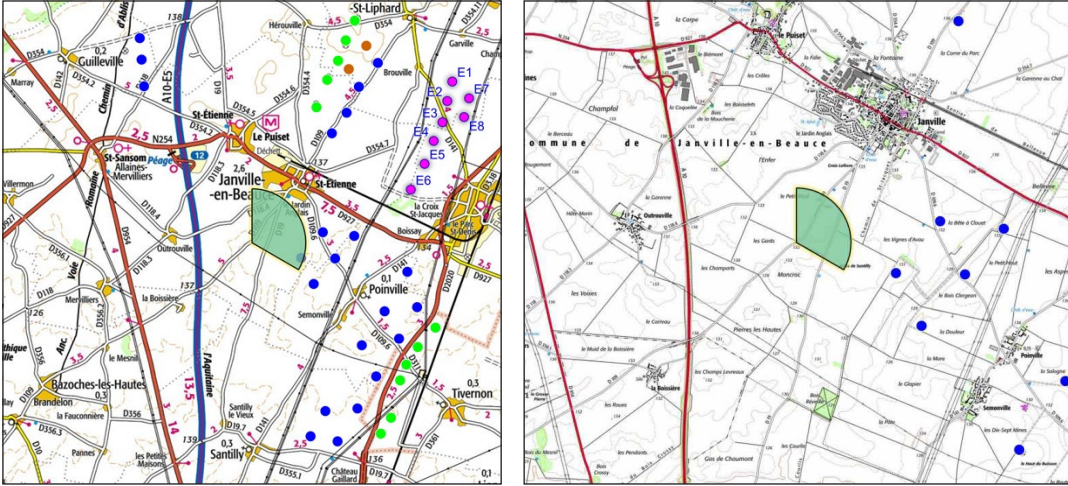
Le projet du parc éolien du Haut Buisson est situé dans l’axe de la route, à plus de 3 km. Ses éoliennes dessinent une ligne fuyante irrégulière et sont perçues de même hauteur que certaines éoliennes présentes dans le même plan. Bien qu’elles renforcent légèrement la présence éolienne sur l’horizon, elles ne modifient ni les rapports d’échelle, ni les covisibilités existantes.

L’impact du projet du parc éolien du Haut Buisson est faible. Son impact sur les effets du cumul éolien est faible.

ÉTAT INITIAL (repères paysagers et patrimoniaux)



X (Lambert 93) : 616021
Y (Lambert 93) : 6788103
Cap : 60 °
Date : 06/06/2024
Heure : 17 h 25
Éolienne la plus proche : E6 - 3,7 km
Éolienne la plus éloignée : E7 - 5,8 km
Angle horizontal : 120 °



PROJET (vue filaire)



ÉTAT INITIAL



PROJET (vue réaliste)





E1

E2

E7

E3

E8

E4

E5

E6



28 – Depuis le franchissement de l’A10 par la D118.3



Le franchissement de l’A10 par la D118.3 constitue un belvédère sur la plaine agricole et les silhouettes urbaines les plus proches. Les clochers des églises de Janville (MH) et du Puiset (MH) permettent à l’observateur de les identifier. Depuis ce point de vue, les parcs éoliens sont repoussés à l’arrière des silhouettes, dont ils ont modifié les rapports d’échelle.

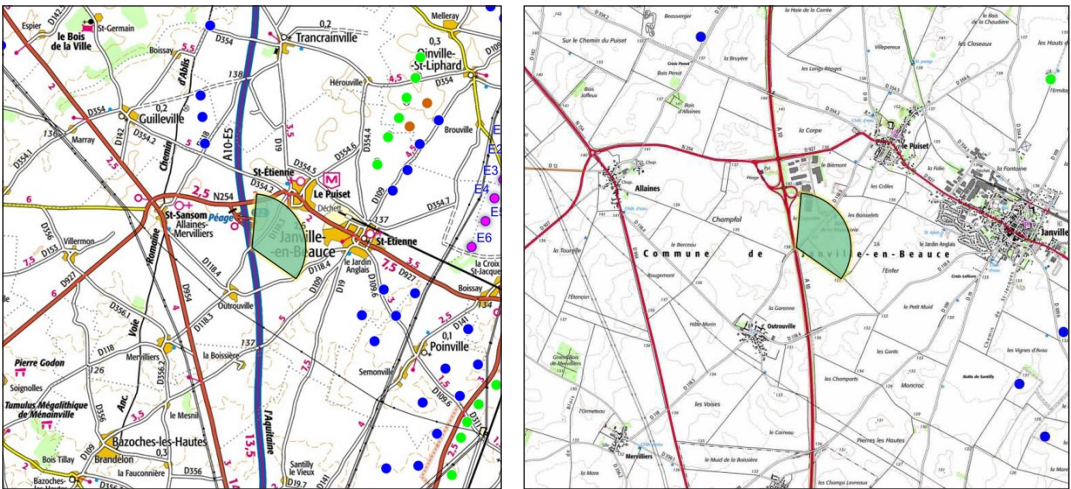
Le projet du parc éolien du Haut Buisson est situé à près de 5 km. Il apparaît à l’arrière de la silhouette de Janville, où il dessine une ligne fuyante irrégulière. Ses éoliennes sont perçues de même hauteur que celles des Hauts de Melleray ou de la Butte Saint-Liphard. Cependant, elles engagent une covisibilité directe avec l’église de Janville, accompagnée d’une modification des rapports d’échelle ponctuelle. Ces interactions sont atténuées par la distance et la présence antérieure du motif éolien.

L’impact du projet du parc éolien du Haut Buisson est faible, à l’exception de l’A10, pour qui l’impact est négligeable Son impact sur les effets du cumul éolien est faible.

ÉTAT INITIAL (repères paysagers et patrimoniaux)



X (Lambert 93) : 614662
Y (Lambert 93) : 6789268
Cap : 65 °
Date : 06/06/2024
Heure : 18 h 40
Éolienne la plus proche : E6 - 4,9 km
Éolienne la plus éloignée : E7 - 6,5 km
Angle horizontal : 120 °



PROJET (vue filaire)



COUPE

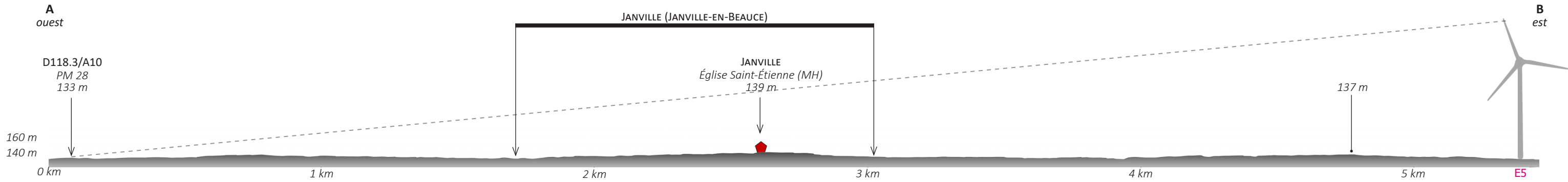


Illustration 4. Coupe entre la D118.3/A10 et le projet éolien du Haut Buisson (E5)

ÉTAT INITIAL



PROJET (vue réaliste)







29 – Depuis la N154



Axe majeur du territoire, la N154 traverse la plaine agricole de plain-pied, offrant de larges panoramas. L’horizon y est ponctuellement intercepté par des rideaux boisés ou la silhouette des bourgs. Le motif éolien y est récurrent et a entamé une modification des rapports d’échelle du paysage.

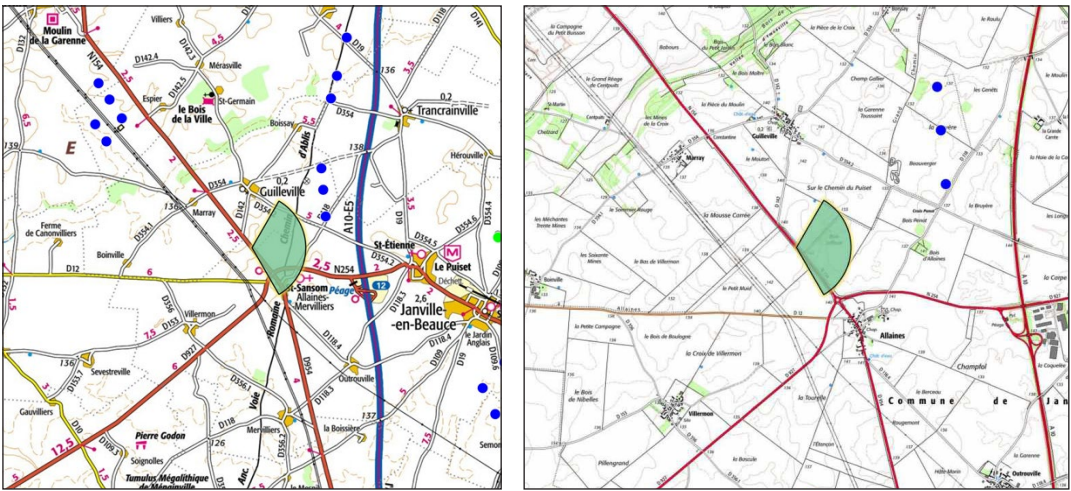
Le projet du parc éolien du Haut Buisson est situé à plus de 7 km, à l’arrière de certains parcs éoliens déjà existants. Il prolonge un angle horizontal intercepté et renforce légèrement la présence éolienne dans le paysage. Les rapports d’échelle et la covisibilité indirecte avec l’église d’Allaine, qui existent déjà, ne sont pas renforcés de manière notable.

L’impact du projet du parc éolien du Haut Buisson est très faible. Son impact sur les effets du cumul éolien est faible.

ÉTAT INITIAL (repères paysagers et patrimoniaux)



X (Lambert 93) : 611965
Y (Lambert 93) : 6790890
Cap : 90 °
Date : 07/06/2024
Heure : 15 h 00
Éolienne la plus proche : E6 - 7,8 km
Éolienne la plus éloignée : E7 - 8,9 km
Angle horizontal : 120 °



PROJET (vue filaire)



ÉTAT INITIAL



PROJET (vue réaliste)







30 – Depuis la frange nord du Puiset

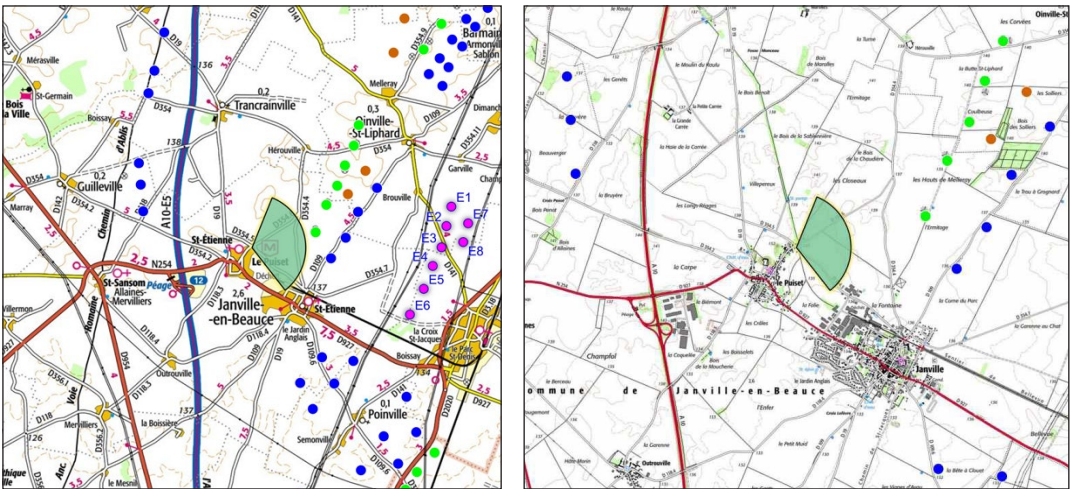


Depuis les dernières habitations, au nord du Puiset, les perceptions vers le paysage agricole sont filtrées par quelques arbres. Au-delà, la présence éolienne est déjà notable, notamment avec les parcs des Hauts de Melleray et de la Butte Saint-Liphard, dans les plans intermédiaires.

Le projet du parc éolien du Haut Buisson apparaît à l’arrière-plan, se mêlant aux éoliennes existantes. Le filtre végétal, au premier plan, masque une partie des éoliennes projetées en fonction de la position de l’observateur. Bien qu’il étende l’angle horizontal intercepté, le projet ne renforce pas de manière notable le motif éolien, ni ne modifie les rapports d’échelle existants.

L’impact du projet du parc éolien du Haut Buisson est faible. Son impact sur les effets du cumul éolien est modéré.

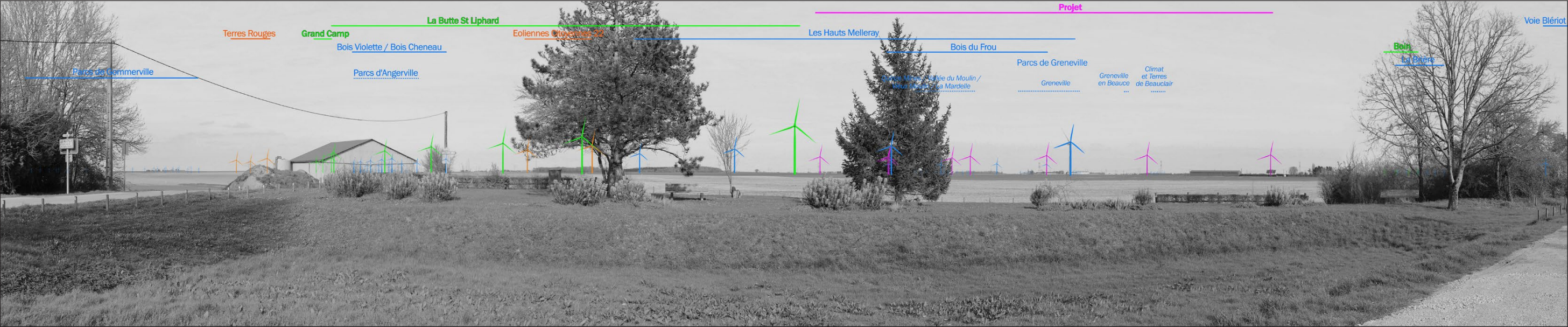
X (Lambert 93) : 616040
Y (Lambert 93) : 6790776
Cap : 82 °
Date : 19/03/2024
Heure : 16 h 30
Éolienne la plus proche : E6 - 3,8 km
Éolienne la plus éloignée : E7 - 4,9 km
Angle horizontal : 120 °



ÉTAT INITIAL (repères paysagers et patrimoniaux)



PROJET (vue filaire)



ÉTAT INITIAL



PROJET (vue réaliste)







31 – Depuis le portail du château de Trancrainville

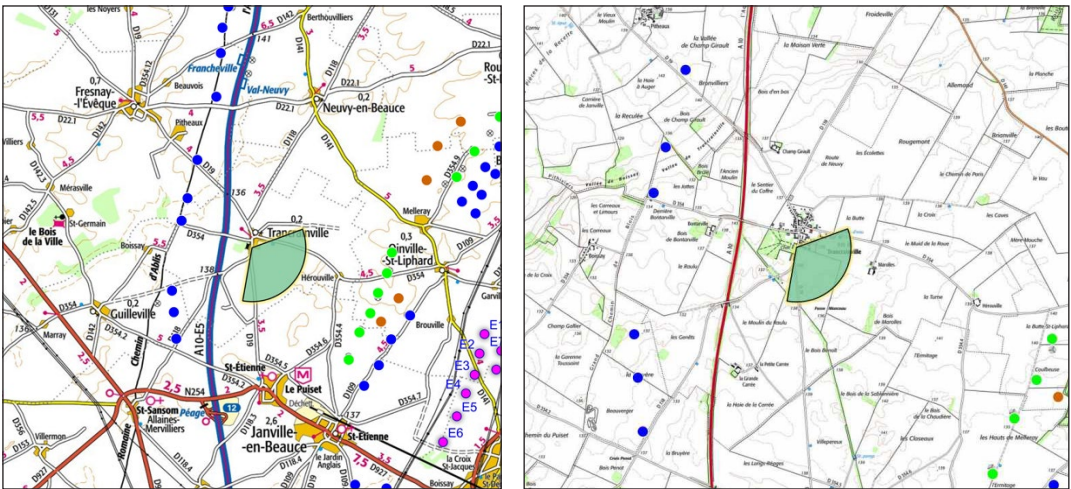


Le château de Trancrainville (non protégé) est situé en bordure du bourg, dans un parc clos et boisé. Sa principale interaction avec le grand paysage se fait depuis le portail. Le paysage agricole, partiellement masqué par la ferme voisine, est marqué dans les plans intermédiaires par une succession de parcs éoliens.

Le projet du parc éolien du Haut Buisson fait directement face au portail du château de Trancrainville, à plus de 5 km. Il apparaît à l’arrière des parcs éoliens existants, desquels il est difficilement identifiable. Partiellement masqué, sa présence ne renforce pas de manière notable le motif éolien dans le paysage ou les rapports d’échelle. Il participe cependant à un effet d’encerclement, déjà présent.

L’impact du projet du parc éolien du Haut Buisson est très faible. Son impact sur les effets du cumul éolien est faible.

X (Lambert 93) : 615301
Y (Lambert 93) : 6793615
Cap : 130)
Date : 19/03/2024
Heure : 16 h 40
Éolienne la plus proche : E1 - 5,5 km
Éolienne la plus éloignée : E8 - 6,1 km
Angle horizontal : 120 °



ÉTAT INITIAL (repères paysagers et patrimoniaux)



PROJET (vue filaire)



ÉTAT INITIAL



PROJET (vue réaliste)



PROJET - pour une vision des éoliennes à «taille réelle», tenir le document à 45 cm du regard





32 – Depuis la sortie sud de Neuvy-en-Beauce (D141)

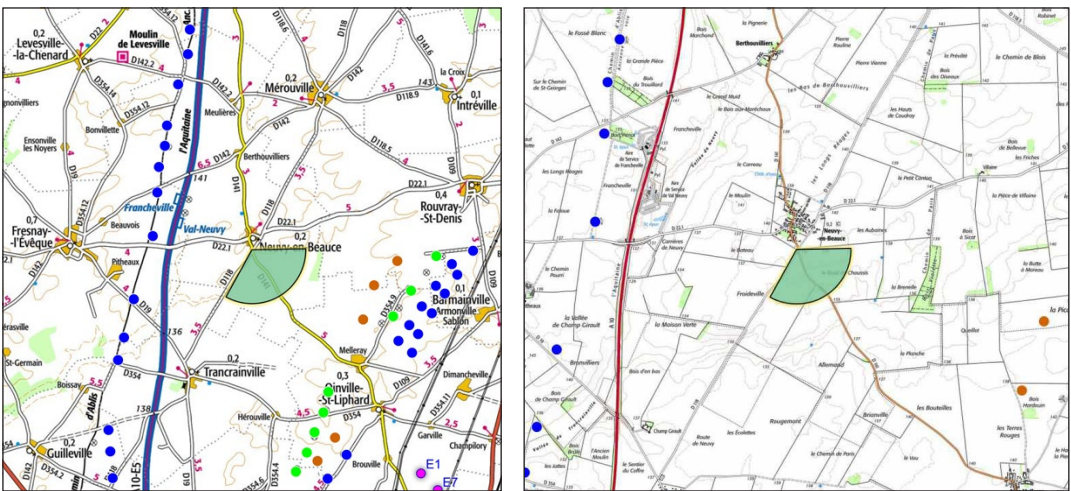


L’intersection de la D141 et la D118 marque la sortie sud de Neuvy-en-Beauce. ce carrefour est largement ouvert sur le paysage agricole. L’horizon, régulièrement intercepté par des masques boisés, est marqué par une forte présence éolienne. La distance limite cependant les modifications des rapports d’échelle.

Le projet du parc éolien du haut Buisson est situé à plus de 6 km, à l’arrière des parcs existants. Ses éoliennes, partiellement masquées, sont difficilement identifiables au milieu du contexte, à l’exception de E1, E2, E3, E7 et E8, légèrement décalées par rapport aux éoliennes des plans précédents. Elles participent à l’effet d’encerclement préexistant.

L’impact du projet du parc éolien du Haut buisson est faible. Son impact sur les effets du cumul éolien est très faible.

X (Lambert 93) : 616720
Y (Lambert 93) : 6796672
Cap : 149
Date : 06/06/2024
Heure : 19 h 20
Éolienne la plus proche : E1 - 6,2 km
Éolienne la plus éloignée : E6 - 7,9 km
Angle horizontal : 120 °



ÉTAT INITIAL (repères paysagers et patrimoniaux)



PROJET (vue filaire)



ÉTAT INITIAL



PROJET (vue réaliste)





E7 E1 E8 E2 E3 E4 E5 E6



33 – Depuis les abords de Rouvray-Saint-Denis (D109)

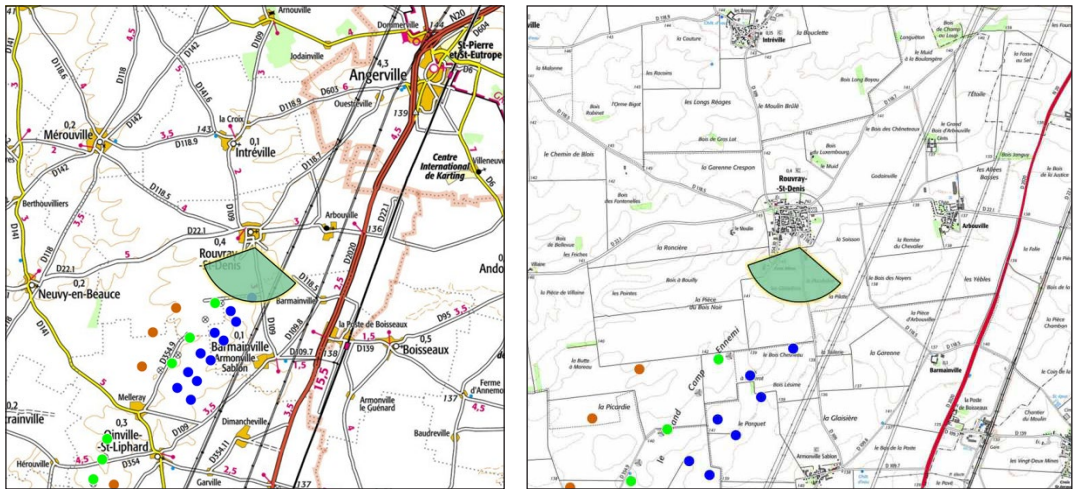


Le sud de Rouvray-Saint-Denis s’ouvre progressivement sur le paysage agricole, son horizon légèrement raccourci par les ondulations topographiques. Plusieurs parcs éoliens sont présents dans les plans intermédiaires. Accompagnés par des entrepôts logistiques et des lignes électriques à haute tension, ils confèrent au paysage une atmosphère industrielle et en modifient les rapports d’échelle.

Le projet du parc éolien du Haut buisson s’implante à l’arrière des premiers parcs, à plus de 6 km. Ses éoliennes, réparties en deux lignes, se fondent parmi les éoliennes présentes dans le même plan, peu identifiâbles. Elles modifient peu la présence éolienne dans le paysage.

L’impact du projet du parc éolien du Haut Buisson est très faible. Son impact sur les effets du cumul éolien est négligeable.

X (Lambert 93) : 621726
Y (Lambert 93) : 6797763
Cap : 191 °
Date : 07/06/2024
Heure : 09 h 20
Éolienne la plus proche : E1 - 6,2 km
Éolienne la plus éloignée : E6 - 8,7 km
Angle horizontal : 120 °



ÉTAT INITIAL (repères paysagers et patrimoniaux)



PROJET (vue filaire)



ÉTAT INITIAL



PROJET (vue réaliste)



E7E8
E1 E2 E3 E4 E5 E6





34 – Depuis la sortie sud d’Armonville-Sablon (D109)

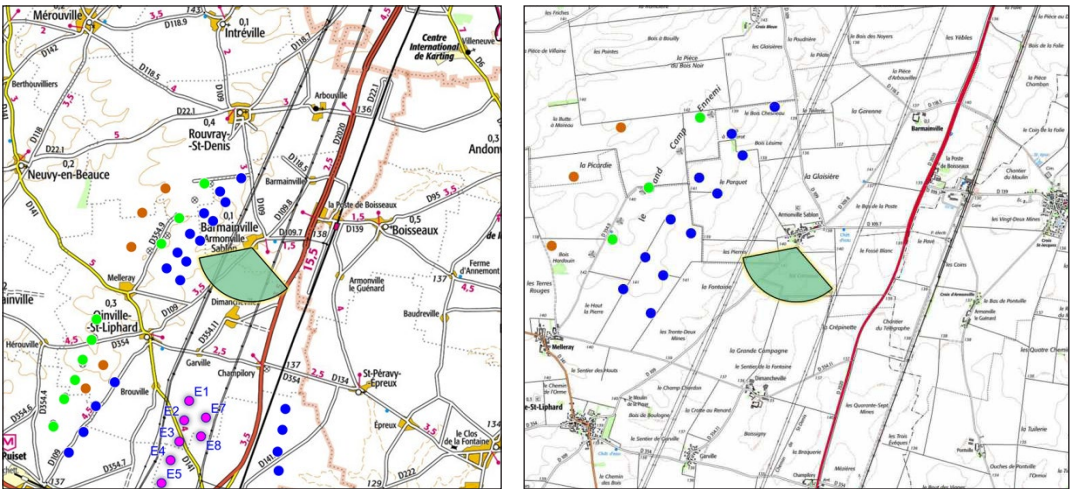


La sortie sud d’Armonville-Sablon, sur la D109, fait face à l’*openfield*, avec une profondeur de champ visuel remarquable. L’horizon est marqué, surtout à droite de la route, par les verticales des éoliennes et des pylônes électriques, qui ont engagé une modification des rapports d’échelle du paysage.

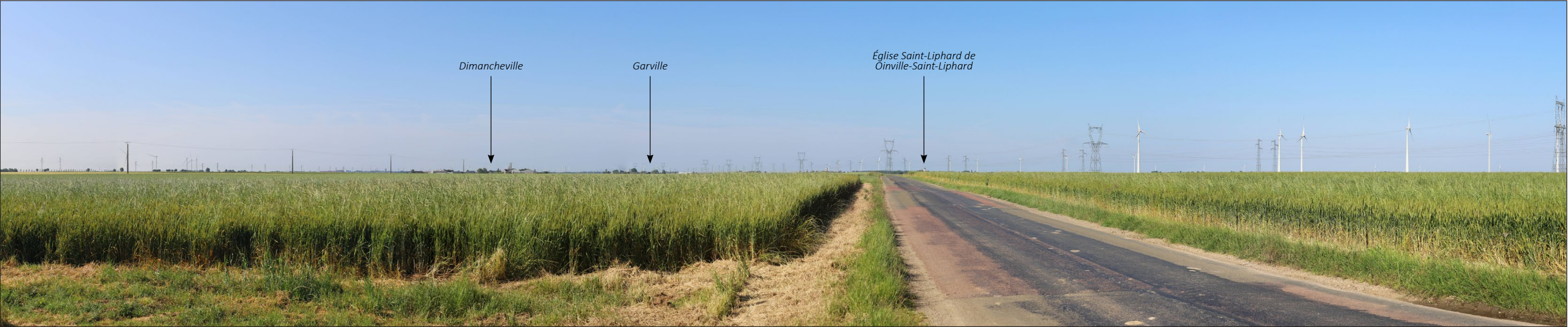
Le projet du parc éolien du Haut buisson apparaît à gauche de la route, à l’avant d’un contexte éolien très lointain et peu perceptible. Ses éoliennes constituent un nouveau point d’appel sur l’horizon, même si les parcs et pylônes, à droite, continuent d’attirer l’attention. Elles renforcent légèrement la présence du motif éolien dans le paysage.

L’impact du projet du parc éolien du Haut Buisson est faible. Son impact sur les effets du cumul éolien est faible.

X (Lambert 93) : 621896
Y (Lambert 93) : 6795102
Cap : 199 °
Date : 07/06/2024
Heure : 9 h 30
Éolienne la plus proche : E1 - 3,7 km
Éolienne la plus éloignée : E6 - 6,3 km
Angle horizontal : 120 °



ÉTAT INITIAL (repères paysagers et patrimoniaux)



PROJET (vue filaire)



ÉTAT INITIAL



PROJET (vue réaliste)



E8
E7
E5
E4
E6
E3
E2
E1





35 – Depuis la sortie sud de Boisseaux

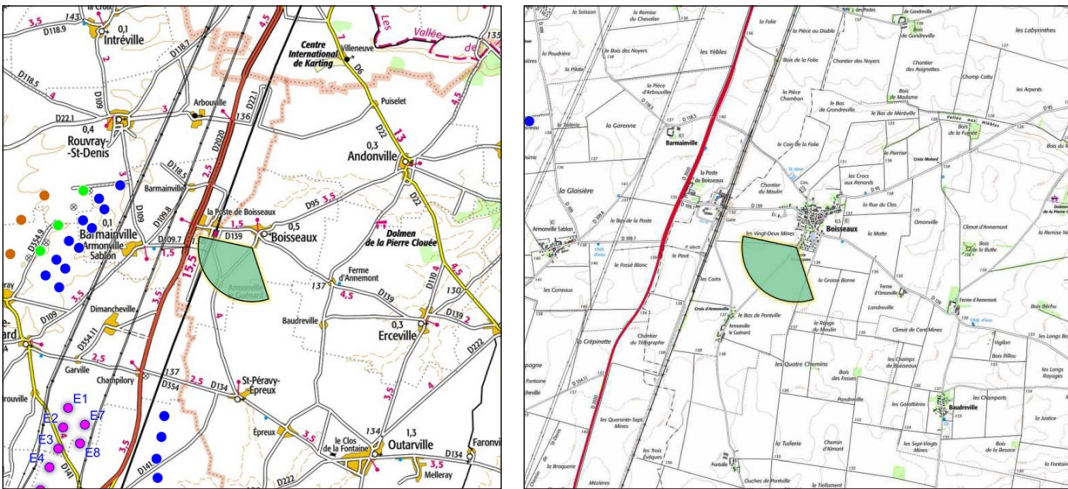


Les dernières habitations de Boisseaux sont confrontées aux parcelles agricoles, avec leurs jardins comme seul filtre visuel. L’horizon, profond, est ponctué par la silhouette anonyme d’Armonville le Guénard. Les parcs éoliens, présents sur l’horizon, sont peu prégnants dans ce panorama.

Le projet du parc éolien du Haut buisson est situé dans l’axe de la route, juste derrière la silhouette d’Armonville le Guénard, qui le masque partiellement. Les éoliennes projetées sont comprises dans un angle horizontal raisonnable, avec une présence visuelle similaire à celle du parc du Bois du Frou. Les verticales des premiers plans limitent toute modification notable des rapports d’échelle.

L’impact du projet du parc éolien du haut Buisson est très faible. Son impact sur les effets du cumul éolien est faible.

X (Lambert 93) : 624600
Y (Lambert 93) : 6795260
Cap : 222 °
Date : 06/07/2023
Heure : 11 h 50
Éolienne la plus proche : E7 - 5,4 km
Éolienne la plus éloignée : E6 - 7,8 km
Angle horizontal : 120 °



ÉTAT INITIAL (repères paysagers et patrimoniaux)



PROJET (vue filaire)



ÉTAT INITIAL



PROJET (vue réaliste)



E6
E5
E8
E4 E7 E3
E2
E1





36 – Depuis les abords de la Pierre Cloutée (MH)



La Pierre Cloutée (MH) est implantée au milieu d’un champ, visible depuis la route lorsque les cultures sont basses. Depuis ses abords s’ouvre un large panorama agricole. L’horizon est refermé par des rideaux boisés et des ondulations topographiques, derrière lesquels émergent, ponctuellement, les silos de la Poste de Boisseaux et quelques éoliennes. Leur présence visuelle dans le paysage est négligeable.

Le projet du parc éolien du Haut Buisson est situé à près de 8 km. depuis ce point de vue, il est presque intégralement masqué par le relief et le bois de Butte. Seules les extrémités des pales de E1 et E6 apparaissent au-dessus de l’horizon, de part et d’autre du boisement. Compte tenu de la distance et de la composition du paysage, leur présence visuelle est négligeable. Ces perceptions pourraient être légèrement renforcées en fonction du déplacement de l’observateur.

L’impact du projet du Haut Buisson est très faible. Son impact sur les effets du cumul éolien est négligeable.

ÉTAT INITIAL (repères paysagers et patrimoniaux)



X (Lambert 93) : 627406
Y (Lambert 93) : 6795884
Cap : 233 °
Date : 07/06/2024
Heure : 10 h 20
Éolienne la plus proche : E7 - 8,0 km
Éolienne la plus éloignée : E6 - 10,2 km
Angle horizontal : 120 °



PROJET (vue filaire)



ÉTAT INITIAL



PROJET (vue réaliste)







37 – Depuis la frange sud-est d’Angerville

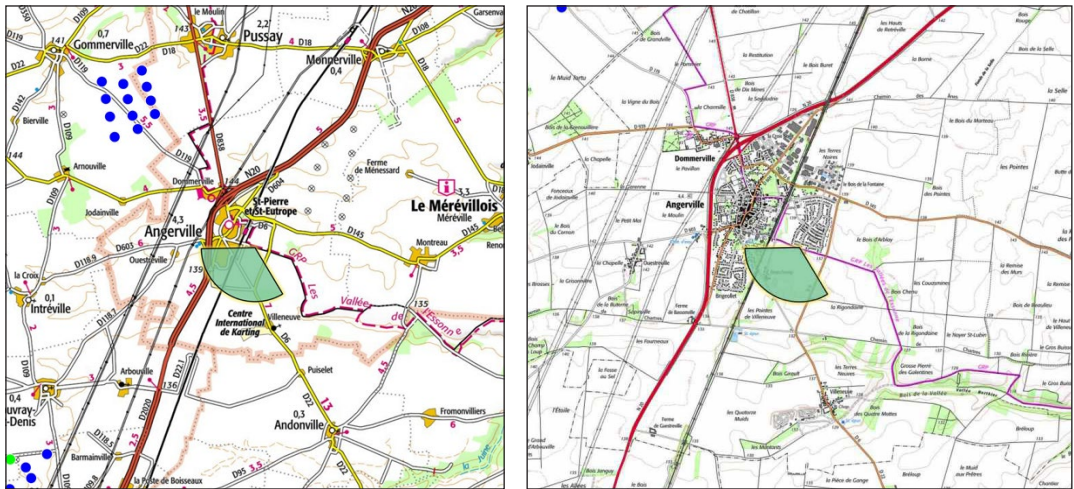


La frange sud-est d’Angerville est longée par le GRP Les vallées de l’Essonne, alors directement ouvert sur les champs. L’horizon est raccourci dans les plans intermédiaires par les ondulations de la topographie, qui masquent partiellement l’alignement d’arbres qui accompagne la D6. Le contexte éolien, très éloigné, se devine à peine.

Le projet du parc éolien du Haut Buisson est situé à plus de 11 km. Bien que ses éoliennes dépassent du relief, la distance les rend peu perceptibles, et uniquement par temps clair. En fonction de la position de l’observateur, ces visibilitées seront réduites par des masques intermédiaires.

L’impact du projet du parc éolien du Haut Buisson est négligeable. Son impact sur les effets du cumul éolien est négligeable.

X (Lambert 93) : 626303
Y (Lambert 93) : 6801245
Cap : 209 °
Date : 19/03/2024
Heure : 17 h 10
Éolienne la plus proche : E1 - 11,2 km
Éolienne la plus éloignée : E6 - 13,7 km
Angle horizontal : 120 °



ÉTAT INITIAL (repères paysagers et patrimoniaux)



PROJET (vue filaire)



ÉTAT INITIAL



PROJET (vue réaliste)





E6
| E4
E8 E7 E5 E3 E2 E1
| | | | | |



38 – Depuis les abords de la vallée de la Juine (D145)

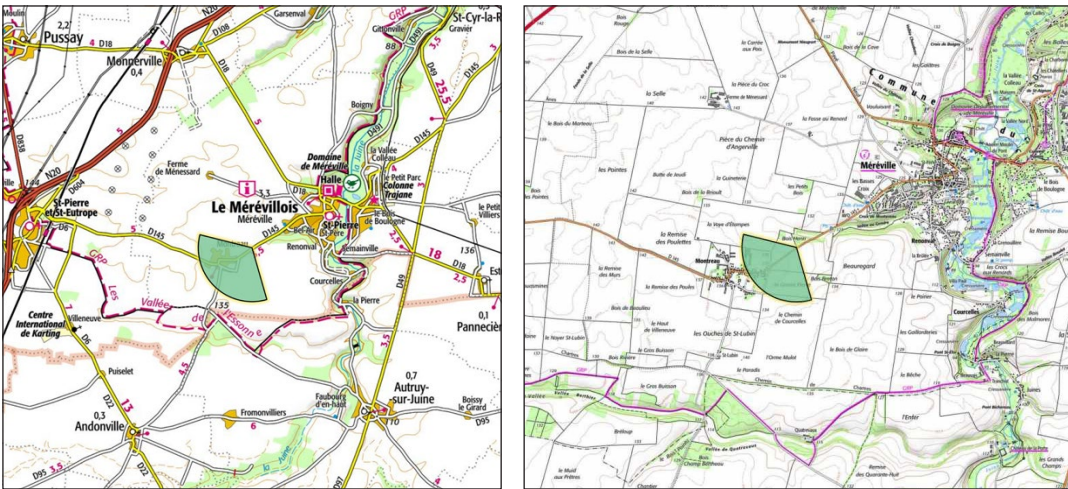


Depuis les rebords de la vallée de la Juine (Site inscrit) s’ouvrent les paysages ouverts du plateau beauceron. Depuis la D145, à l’ouest de Méréville, les inflexions du relief et la silhouette de Montreau raccourcissent l’horizon et masquent une partie de la présence éolienne.

Le projet du parc éolien du Haut Buisson est situé à près de 14 km. Situé juste à gauche de l’axe de la route depuis ce point de vue, il est intégralement masqué par la topographie et les habitations. Aucune éolienne projetée n’est perceptible.

L’impact du projet du parc éolien du Haut Buisson est nul. Son impact sur les effets du cumul éolien est nul.

X (Lambert 93) : 630691
Y (Lambert 93) : 6801276
Cap : 224 °
Date : 07/07/2023
Heure : 10 h 20
Éolienne la plus proche : E7 - 14,0 km
Éolienne la plus éloignée : E6 - 16,4 km
Angle horizontal : 120 °



ÉTAT INITIAL (repères paysagers et patrimoniaux)



PROJET (vue filaire)



COUPE

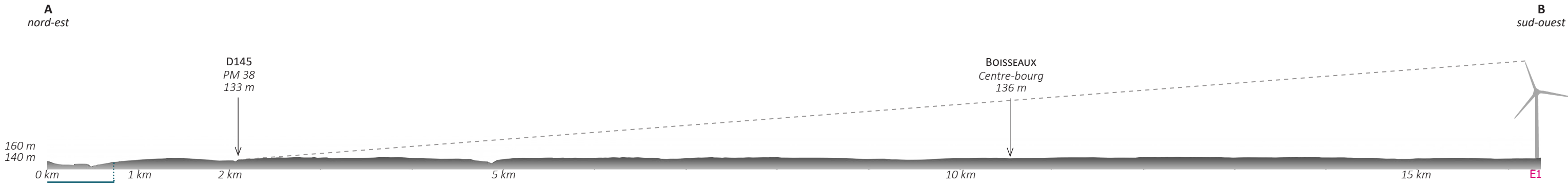


Illustration 5. Coupe entre les abords de la vallée de la Juine et le projet éolien du Haut Buisson (E1)

ÉTAT INITIAL



PROJET (vue réaliste)



E6 E5 E8 E4 E7 E3 E2 E1





39 – Depuis le moulin à vent de Levesville-la-Chénard (MH)

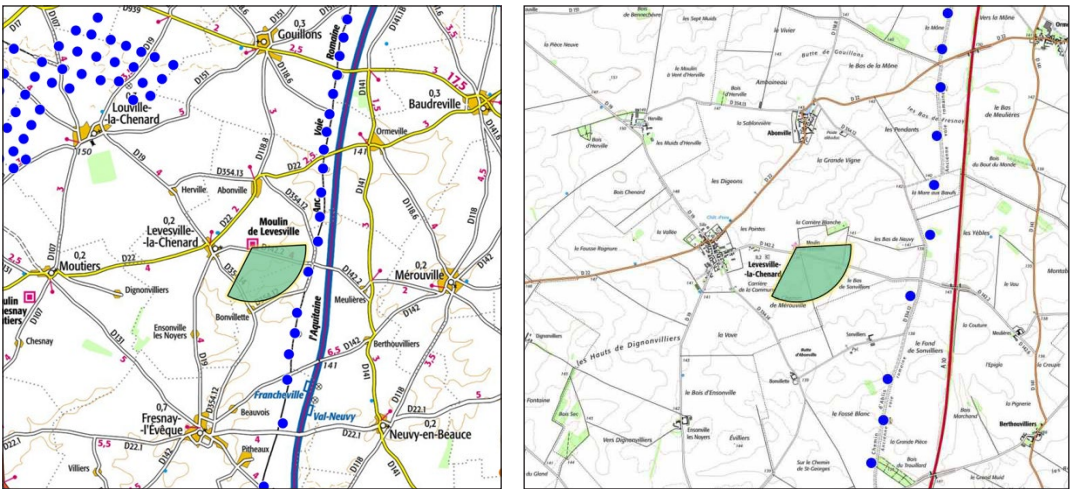


Implanté au milieu des champs, le moulin à vent de Levesville-la-Chénard est largement ouvert sur le paysage. Depuis le pied du moulin, les éoliennes de Chemin d'Ablis dessinent une ligne irrégulière et fuyante. Le reste du contexte est repoussé au loin, ponctuellement filtré par des masques visuels.

Situé à plus de 11 km, le projet du parc éolien du Haut Buisson est difficilement identifiable sur l'horizon. Ses éoliennes se confondent avec celles des parcs avec lesquelles elles se superposent. Il ne modifie pas de manière notable les perceptions du paysage.

L'impact du projet du parc éolien du Haut Buisson est négligeable. Son impact sur les effets du cumul éolien est négligeable.

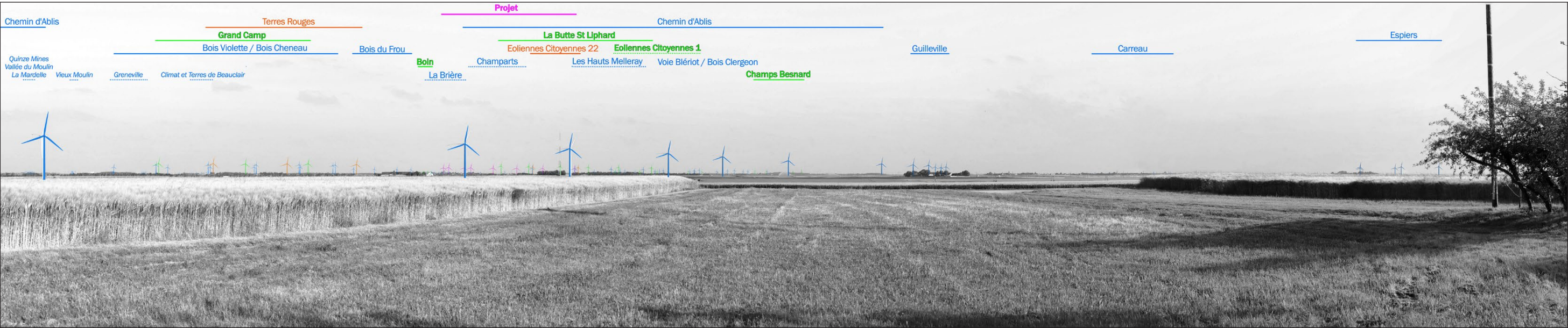
X (Lambert 93) : 613816
Y (Lambert 93) : 6800888
Cap : 147 °
Date : 06/06/2024
Heure : 19 h 40
Éolienne la plus proche : E1 - 11,4 km
Éolienne la plus éloignée : E6 - 13,0 km
Angle horizontal : 120 °



ÉTAT INITIAL (repères paysagers et patrimoniaux)



PROJET (vue filaire)



ÉTAT INITIAL



PROJET (vue réaliste)



PROJET - pour une vision des éoliennes à «taille réelle», tenir le document à 45 cm du regard

E1E7 E2E8 E3 E4 E5 E6





40 – Depuis le moulin à vent de Moutiers (MH)

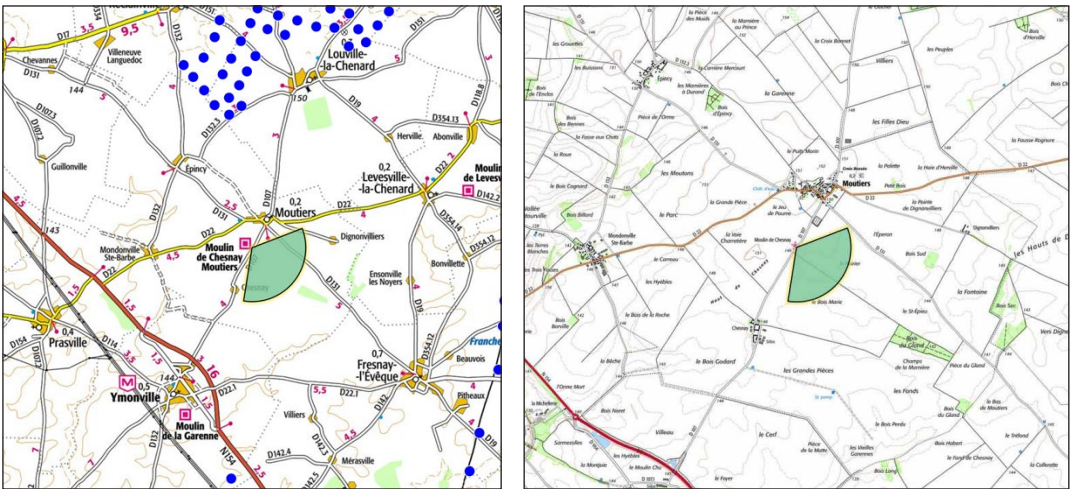


Le moulin à vent de Moutiers (MH) est situé à l’écart du bourg, au milieu des champs. Depuis ses abords s’ouvre un large panorama sur le paysage agricole. Sur l’horizon, partiellement masqué par des rideaux boisés, le contexte éolien se fait discret malgré la récurrence du motif.

Le projet du parc éolien du Haut Buisson est situé derrière le bois du Gland, à plus de 14 km. Ses éoliennes sont principalement masquées par la végétation. Seule l’extrémité des pales de E1, E6 et E7 dépassent des frondaisons, de part et d’autre du boisement. Elles sont peu perceptibles dans le paysage, leur présence limitée par la distance et le contexte parmi lequel elles se fondent.

L’impact du projet du parc éolien du Haut Buisson est négligeable. Son impact sur les effets du cumul éolien est négligeable.

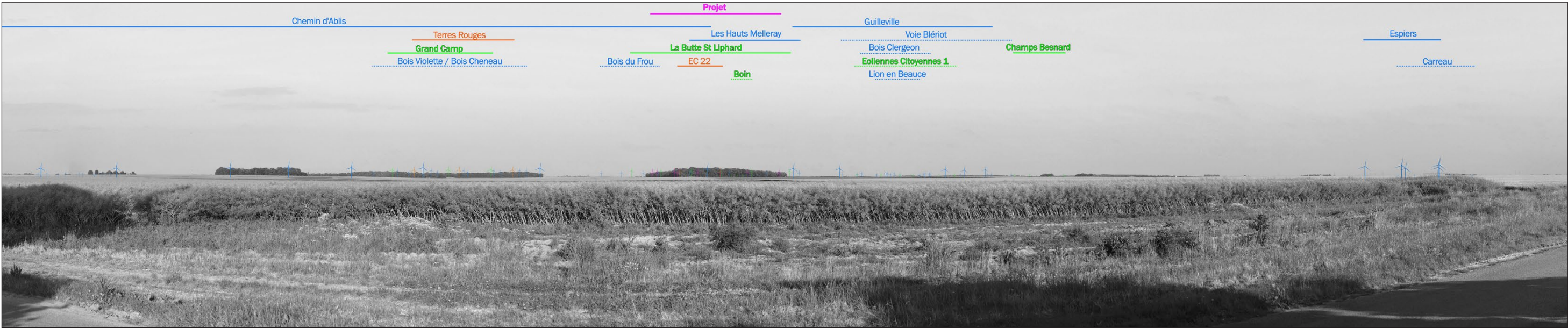
X (Lambert 93) : 609002
Y (Lambert 93) : 6799695
Cap : 129 °
Date : 06/06/2024
Heure : 19 h 55
Éolienne la plus proche : E1 - 14,0 km
Éolienne la plus éloignée : E6 - 14,8 km
Angle horizontal : 120 °



ÉTAT INITIAL (repères paysagers et patrimoniaux)



PROJET (vue filaire)



ÉTAT INITIAL



PROJET (vue réaliste)



E1E7
E2E8
E3
E4
E5
E6





41 – Depuis les abords du moulin d’Ymonville (MH)

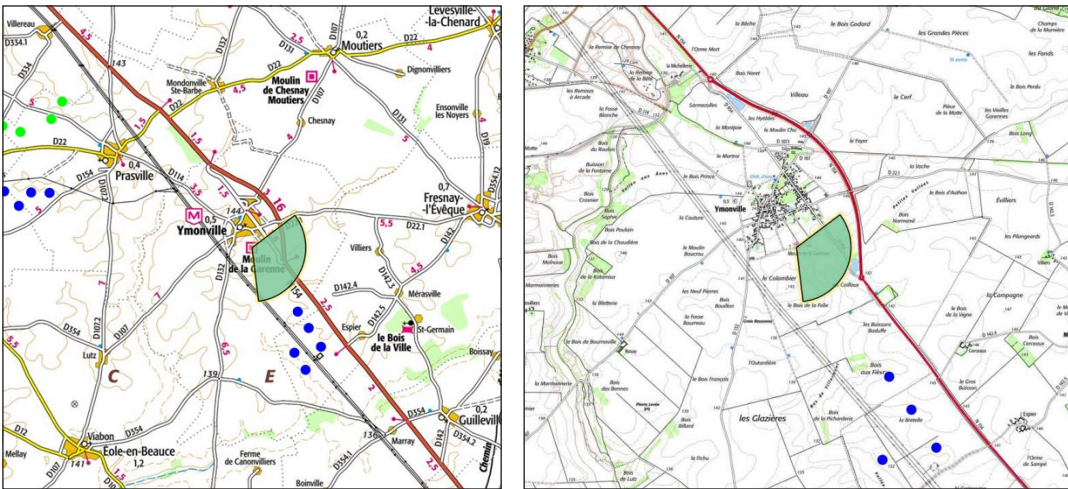


Implanté non loin du bourg, le moulin à vent d’Ymonville (MH) est entouré d’une haie basse. Depuis ses abords s’ouvre un large panorama sur le plateau agricole. L’horizon y est ponctuellement intercepté par des rideaux boisés ou des ondulations topographiques. Le contexte éolien y est déjà présent, parfois de manière notable, comme le parc d’Espiers qui a déjà engagé une modification des rapports d’échelle.

Situé à plus de 13 km, le projet du parc éolien du Haut Buisson est situé derrière une ondulation arborée. Ses éoliennes sont principalement masquées, à l’exception de l’extrémité de pale de E5. Compte tenu de la distance, sa présence dans le paysage est négligeable.

L’impact du projet du parc éolien du Haut Buisson est négligeable. Son impact sur les effets du cumul éolien est négligeable.

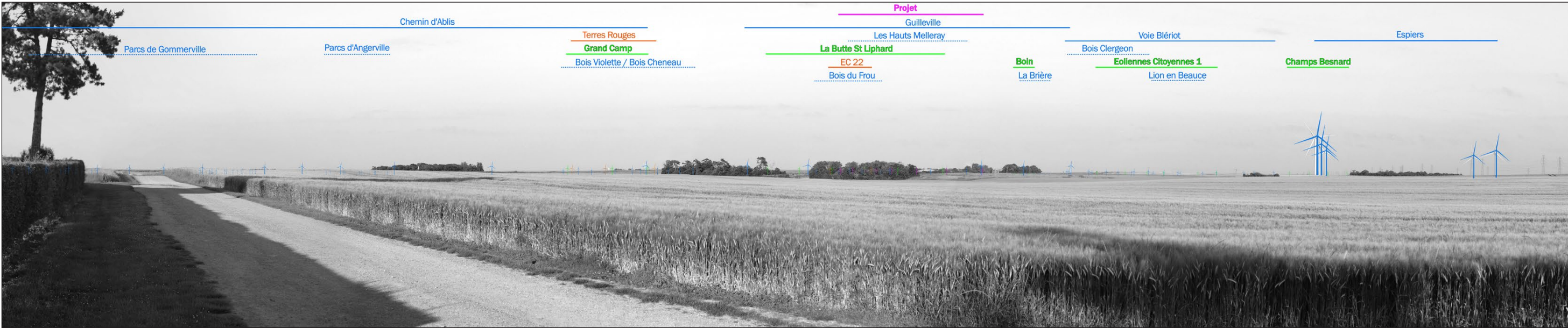
X (Lambert 93) : 607517
Y (Lambert 93) : 6795977
Cap : 113 °
Date : 06/06/2024
Heure : 20 h 05
Éolienne la plus proche : E1 - 13,7 km
Éolienne la plus éloignée : E8 - 14,2 km
Angle horizontal : 120 °



ÉTAT INITIAL (repères paysagers et patrimoniaux)



PROJET (vue filaire)



ÉTAT INITIAL



PROJET (vue réaliste)





E1 E7 E2 E8 E3 E4 E5 E6

